

Annales des Basses-Alpes :
bulletin de la Société
scientifique et littéraire des
Basses-Alpes

Société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence.
Auteur du texte. Annales des Basses-Alpes : bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes. 1901/01-1902/12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

LE LIVRE DE RAISON D'UN AGRICULTEUR



EUGÈNE ROBERT, DE SAINTE-TULLE

1806-1873



Le nom d'Eugène Robert est demeuré en grande estime dans notre département, et nul parmi nous n'a oublié ses travaux de sériciculteur, non plus que sa collaboration aux *Annales des Basses-Alpes*, dont ce Bulletin est la continuation. Nous avons l'excellente fortune de pouvoir donner aujourd'hui au public bas-alpin une étude inédite sur cet homme de savoir, dont la Haute-Provence est fière à bon titre. Cette biographie est due à la plume du regretté Charles de Ribbe, qui fut l'ami d'Eugène Robert et a pu nous raconter, à côté du savant, l'homme de principes, de tradition et de bien, que ses intimes seuls connurent à fond. Ainsi comprise, la vie d'Eugène Robert nous offre une admirable synthèse de toutes les qualités privées et civiques que ce Provençal de vieille roche résumait en lui. L'auteur a mis toute sa chaleur d'âme et toute l'éloquence de son talent à nous présenter cette belle physionomie. Nous ne saurions trop remercier M. Augustin de Ribbe, frère et digne héritier de l'éminent écrivain, d'avoir bien voulu nous autoriser à publier ces pages exquis.

LIVRE DE RAISON OU MÉMOIRES DE FAMILLE

de

JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE ROBERT,

*licencié en droit, membre de l'Académie de Marseille, de la Société
d'Agriculture de la Drôme, de la Société séricicole de Paris,
membre de l'Ordre royal de la Légion d'honneur,
né à Sainte-Tulle (Basses-Alpes), le 24 février 1806,
marié, à Paris, le 1^{er} mars 1830,
avec M^{lle} VILHELMINE COURTIN-JORDIS.*

Préambule du 15 janvier 1840.

« J'ai souvent cherché à m'expliquer le titre de *Livre de raison*, que l'on donne au registre principal dans lequel un père de famille note les faits essentiels de sa gestion et, en général, tout ce qui lui paraît digne d'être conservé dans l'intérêt de ses affaires.

» Le mot *Livre de raison* peut, à mon avis, se traduire ainsi : Livre où l'on se donne raison (1) de ses travaux, de sa position, de sa fortune, etc. Cette explication me suffit, et je l'adopte d'autant plus volontiers qu'elle exprime bien la gestion rationnelle de mon patrimoine, telle que je la comprends et que je m'efforce depuis dix ans de la pratiquer. Mon but n'est pas d'écrire ici des mémoires, ni de

(1) Eugène Robert ignorait l'étymologie de ce mot, qui est tout simplement la traduction littérale du latin *ratio* (*compte*). Un livre de raison est un livre de comptes, par extension, un mémorial des événements domestiques. La même étymologie se retrouve dans la qualification de *maîtres rationaux*, donnée en Provence aux maîtres de la Chambre des Comptes.

faire une œuvre littéraire. Je veux simplement causer avec mon fils chéri de nos affaires ; je veux l'instruire exactement sur ma situation, afin que, si Dieu venait à me séparer de lui, il pût les continuer sans trop de désavantage pour la maison et sans être obligé de se livrer à des recherches ou interprétations fatigantes dont le résultat est peu assuré.

» J'éviterai donc soigneusement tout ce qui pourrait m'écarter de ce but.

» Ce livre me suivra dans les différentes périodes de ma vie, il progressera avec moi et peut-être reflétera-t-il quelquefois la couleur de mon existence. Il sera toujours écrit sans prétention et d'un premier jet de plume... Mes pensées exprimées de la sorte auront au moins le mérite d'être vraies.

» Il est impossible, quand on n'en a pas fait l'expérience, de se faire une idée des difficultés qu'éprouve un jeune homme, en abordant les affaires seulement avec de l'instruction et de l'intelligence, mais sans méthode de travail et sans cadre régulièrement tracé. J'ai pu apprécier par moi-même, dans toute son étendue, l'insuffisance de cette éducation purement littéraire donnée aux jeunes gens dans nos collèges et nos Facultés et qui, ne les initiant pas aux circonstances les plus ordinaires de la vie, remet à la Providence le soin de leur inspirer une vocation... Combien, en se mariant, ignorent les premiers éléments de la première des sciences, celle du bon gouvernement d'une maison ! Ils n'ont à cet égard aucun plan de conduite ; rien ne les a préparés à la pratique des choses. Cette éducation ne peut être bien faite que par un père déjà instruit par les leçons de l'expérience, et telle est la tâche à laquelle je veux consacrer les derniers instants de mon existence.

» Dès les premiers jours de ma gestion, j'ai essayé d'écrire des notes ; mais elles étaient tellement désordonnées que j'ai dû les livrer aux flammes, après en avoir

extrait la substance que je vais transcrire ici. C'est à partir de cette année 1840 seulement que ma position et mon plan de conduite ont pu se dessiner avec la clarté nécessaire...

» La vérité et la clarté, voilà tout ce que mon fils et nos descendants, pour lesquels je vais écrire ma confession, ont le droit de me demander.

» Je commencerai ce livre, consacré spécialement à mes intérêts domestiques, par une notice sur ma famille. J'engage mon fils et mes descendants à la conserver religieusement, non par un esprit d'orgueil, mais par un sentiment de respect et au nom du culte pieux que nous devons à la mémoire de ceux de qui nous tenons l'existence. »

Lorsqu'il entreprenait ainsi la rédaction de son journal domestique, Eugène Robert n'avait que trente-quatre ans. Il était dans toute la fleur de sa jeunesse, dans tout l'épanouissement de ses idées d'avenir, à un âge où l'on aborde à peine la vie publique, dans un milieu et dans des conditions d'existence où les hommes de notre temps surtout ne perdent que trop vite tout ressort intellectuel, au fond d'un village des Basses-Alpes qui était pour lui presque un tombeau ; il s'était fait déjà un nom et une réputation qui s'étendaient au loin. La Provence saluait déjà en lui un de ses hommes distingués, un initiateur. Il était connu à Paris ; des personnages éminents lui donnaient leur estime. Il venait de recevoir une haute récompense nationale, la croix d'honneur, et il ne pouvait qu'en éprouver une légitime satisfaction ; il en eût conçu presque de l'orgueil, si ce sentiment n'avait pas été subordonné chez lui à un autre d'une plus grande puissance. Il était père, et il était heureux de se dire que son fils profiterait de ce rayon de gloire ; il était fils lui-même, et il pensait à son père, à tous ces vénérables ancêtres dont les vertus modestes étaient le plus solide fondement de son honneur et de son bonheur de famille.

Les lignes que vous venons de citer sont d'autant plus remarquables que leur auteur ne semble pas avoir soupçonné tout ce que portait en elle la tradition à laquelle il obéissait presque d'instinct.

Nous avons publié dans un long travail les résultats de patientes et consciencieuses études sur les Livres de raison de la Provence et du midi de la France. Nous avons montré à quel point la coutume de tenir des journaux de famille était autrefois répandue et générale. Cette coutume caractérisait une société où la famille elle-même, elle surtout, était l'objet d'une seconde religion et où elle était le fondement des mœurs. Le XVIII^e siècle l'avait affaiblie chez beaucoup dans les villes; la Révolution l'avait détruite. Ce n'était pas au moment où la Terreur était maîtresse du pays, et lorsque nul n'était assuré de vivre le lendemain, que l'on pouvait rédiger des journaux domestiques, que l'on avait la pensée de confier au papier l'histoire de son foyer.

Eugène Robert avait donc perdu le fil de la tradition; les recherches d'érudition n'étaient pas son fait, et cependant le vieux fonds des mœurs transmises par ses devanciers met naturellement sous sa plume la substance même de l'idée, pratique, autrefois à l'état de coutume. Il réalise, sans s'en douter, non pas le type des anciens Livres de raison (le sien a sous bien des rapports de tout autre caractère), mais quelque chose qui en approche beaucoup en plus d'un passage. Comme ce qu'il dit sur l'insuffisance de l'instruction puisée dans les écoles est profondément senti et demeure plus que jamais actuel! Comme il juge sainement, par ce qu'il a éprouvé, la nécessité de l'expérience acquise sous l'égide de l'autorité, des conseils et des exemples paternels! L'instinct du vrai lui inspire là-dessus des observations saisissantes; s'il avait pu lire sur ce point les admirables pages écrites par une multitude de pères de famille de l'ancienne France, il y aurait trouvé en action ce rôle social du foyer, alors considéré comme la condition de toute prospérité solide et de tout progrès

durable. Il aurait entendu un père dire à son fils aîné : « Je te remets ce livre, pour que tu le continues et le transmettes à tes enfants, afin de perpétuer parmi nous ce témoignage de notre attachement réciproque. C'est le moyen d'améliorer le sort de la famille par une expérience domestique, toujours plus sûre et plus efficace que le raisonnement... Je retrace ici à mes enfants ce que j'ai fait dans l'intérêt de l'amélioration de notre patrimoine, afin qu'ils évitent ce qu'ils reconnaîtront avoir été mauvais et qu'ils imitent ce qu'ils jugeront avoir été bon. Je les invite à rendre aussi compte de leur administration à leur descendance, et je désire que cet usage se perpétue dans la famille. Il sera avantageux aux pères et aux fils ; il soutiendra le zèle des uns, la reconnaissance des autres et l'émulation de tous. » Mais Eugène Robert était venu au monde et il s'y était lancé en un temps où ces mœurs étaient frappées de discrédit, où les principes, jusqu'alors consacrés par la tradition universelle du genre humain, perdaient de plus en plus tout pouvoir sur une société enivrée et emportée par une notion de progrès étrangère à l'expérience. Il en avait souffert dans les débuts ; sa destinée allait s'en ressentir, d'autant plus que, sortant des sentiers battus, il avait voulu frayer à son pays des voies nouvelles. Chez les peuples qui ont le bonheur de posséder la stabilité du foyer, les familles d'agriculteurs sont les plus solidement assises, et, grâce à l'esprit qui les maintient, elles peuvent sans trop de risque se livrer à des entreprises sagement et mûrement conduites. Et au contraire, dans une société où le monde rural lui-même est instable, une initiative isolée, si forte qu'elle soit, ne réussit pas facilement à surmonter les périls inhérents à une œuvre industrielle.

Laissons-lui la parole, non pour suivre avec lui la généalogie détaillée de sa famille, mais pour faire connaître la tradition si honorable qu'il représentait et qu'il aspira à transformer, sans la rompre.

Cette tradition faisait descendre ses devanciers des anciens seigneurs de Saint-Jurs, près de Valensole. Un de ses ancêtres était venu plus tard s'établir à Sainte-Tulle, non loin de Manosque; il y avait épousé une riche héritière du pays, Marguerite de Coutarel, le 8 février 1712, et c'est ainsi que les Robert possédaient depuis près d'un siècle et demi le manoir patrimonial où l'auteur du Livre de raison avait vu le jour.

Incorporation d'une famille à un domaine, maison paternelle conservée et fidèlement transmise de père en fils, vie rurale, c'est-à-dire vie de travail, se maintenant pure sous l'influence tutélaire de la foi chrétienne, mœurs toutes patriarcales relevées par la distinction de l'esprit et par les délicatesses du cœur, habitudes d'ordre, d'économie, présidant à un intérieur où le dévouement des parents ne reculait devant aucun sacrifice pour l'éducation des enfants, considération et estime publiques acquises aux yeux des populations par de longs services rendus à la localité : voilà ce que Eugène Robert avait trouvé dans son foyer, en arrivant à la vie. Tel était le capital qu'il avait à mettre en valeur.

A la suite de la généalogie, il mentionne l'événement de sa naissance.

« 1806. — Le 24 février de cette année, je suis venu au monde dans notre manoir de Sainte-Tulle. J'ai eu pour parrain J.-B. Robert, mon oncle, et pour marraine ma gran'dmère de Laugier. Mon père était maire de Sainte-Tulle, lors de ma naissance. »

Il n'enregistre pas pour rien ce dernier fait; il y voit une sorte d'indication, pour les mêmes devoirs qui s'imposeront un jour à lui-même. Il ne sera pas seulement maire de Sainte-Tulle pendant bien des années; il se placera en quelque sorte à la tête du département des Basses-Alpes, et, sous les gouvernements les plus divers, les suffrages de ses concitoyens lui garderont dans le pays natal une situation exceptionnelle.

Puis il raconte ses premières années passées dans la maison paternelle, sa vie de collégien au lycée de Marseille, de 1817 à 1823, son cours de droit commencé en 1824 à Aix, sous les yeux de ses parents, et terminé en 1828 à Grenoble. L'histoire de sa vocation agricole est toute à noter, comme expression de son genre d'esprit et du travail qui s'opérait dans la direction de ses goûts. Il était sorti de l'école à l'heure même où la France, en proie aux révolutions, s'efforçait de retrouver la possession d'elle-même dans les développements de l'industrie et dans l'essor de l'esprit d'entreprise. Le progrès des mœurs et des institutions était le mot à l'ordre du jour chez les philosophes épris d'un noble idéal ; mais, alors comme aujourd'hui, malheureusement pour nous, les progrès matériels trouvaient beaucoup plus de partisans, et une sorte de fièvre, où l'idéal et la réalité se confondaient, sous l'effet d'illusions maintenant bien détruites, s'était emparée des jeunes générations qui croyaient marcher à la conquête de la terre promise. Les théories sociales, les programmes de rénovation en tout genre passionnaient les têtes jusqu'en province. On ne se demandait pas si de faux principes et le manque de méthode ne les viciaient pas dans leur germe. Quoi qu'il en soit, on marchait en avant avec pleine confiance, et les familles, jusqu'à ce moment les plus retirées dans la paix de leur existence, voyaient surgir, chez elles, des aspirations très vives chez une jeunesse qui brûlait de se jeter dans le mouvement. C'est ce qui se produisit pour Eugène Robert, et il nous dit comment le flot vint le chercher à Sainte-Tulle, pour le porter loin du but naturel et traditionnel qui lui semblait indiqué par les exemples domestiques.

« Depuis que les Robert de Saint-Jurs furent venus s'établir à Valensole, nous trouvons toujours des avocats dans les chefs de notre famille. Ces Robert avocats paraissent, du reste, n'avoir jamais pris et porté qu'honorifiquement leur titre, pour donner la mesure de leur position

sociale et de leurs études, car il est constant qu'ils n'ont jamais plaidé que pour leur propre compte, qu'ils ont, comme leurs nobles ancêtres, passé leur vie à exploiter leurs terres.

» Mon père ne prétendit point être avocat, chose devenue très inutile dans une époque où les gens de bien étaient traqués, comme des bêtes fauves, par les communistes et les terroristes. A la faveur d'une existence modeste, il ne put que sauver le patrimoine de notre famille. La Révolution avait brisé sa carrière. Marié fort tard, il s'oublia pour reporter toutes ses idées d'avenir sur moi, qui étais son fils unique.

» Mes bons parents, qui avaient constamment devant les yeux les sept ou huit générations d'avocats en la Cour qui les avaient précédés, voulaient naturellement faire de moi un avocat, puis un juge à Marseille, où ils venaient passer l'hiver. Ils n'avaient pas d'autre ambition, et mon éducation fut entièrement dirigée vers ce but.

» Malheureusement pour la réussite de leur projet, j'avais une aversion innée pour le Code, pour le barreau, pour les plaideurs, pour les bavards importants et importuns. Je ne pouvais entendre discuter une affaire litigieuse pendant plus d'une demi-heure, sans m'endormir ou sans être distrait.

» Après cinq longues années de droit, j'obtins enfin le diplôme d'avocat ou, pour mieux dire, de licencié en droit, le seul que puisse prendre légalement celui qui n'a point prêté serment. J'aspirais, comme toutes les âmes inquiètes qui n'ont point encore trouvé leur place en ce monde, à cette vie de Paris, dont J.-J. Rousseau a si spirituellement dit qu'elle vous force, au bout d'un an, à être quelque chose, à moins qu'on ne soit capable de rien.

» J'arrachai, au commencement de 1829, le consentement de mes vénérables parents à mon voyage de Paris. Je vécus un an, dans cette grande capitale, de la vie d'homme d'étude et de lettres. Le 1^{er} mars 1830, j'y épousais

M^{lle} Wilhelmine Courtin-Jordis, fille d'un négociant français qui, pendant l'émigration, s'était marié à Francfort-sur-le-Mein avec M^{lle} Jordis, d'une des familles notables de cette ville. Une vive et respectueuse affection, l'estime surtout pour les qualités de celle qui devait être la compagne de ma vie présidèrent à cette union, où je trouvais l'avantage de me créer des relations de famille dans la capitale et l'occasion d'y séjourner de temps en temps.

« J'avais vingt-quatre ans, quand je me mariaï; mon bon père me désempara notre domaine patrimonial de Sainte-Tulle et se retira dans notre maison de Marseille.

» Le 1^{er} mars 1830, jour de mon mariage, j'avais commencé mon premier Livre de raison.

» Nous quittâmes Paris le 2 mai, et nous revînmes en Provence, en passant par la Suisse. Nous arrivâmes le 10 juin à Sainte-Tulle, où nos bons parents nous accueillirent avec ces transports de joie et cette tendre effusion de cœur que l'on comprend si bien et qu'on exprime si difficilement... La maison avait été tapissée à neuf; des meubles plus élégants, quoique d'un luxe peu recherché, avaient été substitués aux anciens. Mes bons parents nous pressèrent sur leur sein; en voyant renaître en nous leur existence, ils semblaient prévoir, hélas! la fin prochaine de leur vie; ils bénissaient la Providence de leur avoir ménagé cette dernière satisfaction.

» Les vingt-quatre premières années de mon existence avaient été exclusivement consacrées à mes études favorites. Je venais de me marier; j'arrivais à la gestion de mon patrimoine, au rang de chef de famille, représentant une longue série d'aïeux, et je n'avais pas la moindre idée ni les habitudes de la vie pratique. J'avais seulement de l'économie, de l'instruction et une passion véritable pour l'étude, qui se mêlait au désir d'acquérir une considération méritée dans la société, en contribuant pour ma part au bonheur de mes compatriotes.

» Après la Révolution de juillet, une place de conseiller

de préfecture me fut proposée dans mon département. Autour de moi, on ne voyait cette nouvelle Révolution qu'avec douleur et effroi; je la voyais moi-même débordée par la République; je refusai donc la place offerte, et je conservai une position expectante. Un de mes camarades fut, six mois après, nommé sous-préfet; j'aurais été tout cela et probablement plus que cela. Je ne regrette rien; il faut, de nos jours, acheter si chèrement les honneurs!

» Mon excellent père me laissait ses affaires en bon état sous le rapport financier, mais avec de grands besoins d'amélioration. Son sens si droit entrevoyait les progrès agricoles à entreprendre, lorsque son grand âge ne lui permettrait plus de les exécuter. J'eus la consolation de recevoir ses encouragements au début de mes travaux et cette bénédiction paternelle qui porte bonheur en ce monde.

» L'éducation des vers à soie fut la première opération à laquelle je me livrai, dès l'année 1831. Un vague désir naquit chez moi de m'occuper, d'une manière particulière, de cette industrie agricole, qui pourrait augmenter considérablement le revenu de mon patrimoine... »

Plusieurs fois, en 1832, en 1833, d'autres occasions se présentèrent à lui d'entrer dans les fonctions publiques. Ses pauvres vieux parents tremblaient de le voir s'enterrer en quelque sorte à la campagne et se demandaient, non sans inquiétude, s'il ne se dégoûterait pas bientôt de ce genre de vie. Ils le savaient plein d'imagination; ils connaissaient son besoin dévorant d'activité. Une opinion généralement passée à l'état d'axiome, depuis l'émigration rurale accomplie au XVIII^e siècle et qui avait été si fatale aux campagnes, voulait que la profession d'agriculteur ne fût pas prise au sérieux. Beaucoup continuaient, faute de mieux, à demeurer au village; on passait volontiers quelques mois d'été dans sa maison des champs, pour se distraire de la monotonie de son habitation de ville; mais les mœurs portaient de moins en moins les propriétaires à faire œuvre d'initiative et de progrès, en se consacrant à

l'agriculture. Le mouvement de renaissance de ces mœurs d'autrefois, propagé par les sociétés et comices agricoles, commençait à peine. Il n'y avait pas encore non plus chez les esprits, attirés par les séductions intellectuelles, comme par les plaisirs des centres urbains, ce sentiment vrai des choses qui aujourd'hui met à leur place certaines théories longtemps à la mode sur le rôle civilisateur des villes. On a vu, depuis, les extrêmes conséquences des passions révolutionnaires surchauffées dans nos grandes agglomérations ouvrières. Eugène Robert devança sous ce rapport les jugements que les faits ont bien forcés nos économistes d'émettre sur le péril social. Il s'était installé, dès le lendemain de son mariage, dans son domaine patrimonial de Sainte-Tulle, et il commençait déjà à se passionner pour son nouveau genre d'existence. Il ne souhaitait rien de plus, et il se disait que deux ou trois mois passés à Marseille lui suffiraient, chaque année, pour rester en rapport avec le monde. Il résista donc aux nouvelles instances qui lui furent faites d'abandonner son plan de conduite :

« Ma bonne mère, dit-il, songeait avec orgueil à la joie qu'elle aurait de voir son fils juge au tribunal, peut-être même vice-président... ; mais ma répugnance était invincible. J'éprouvais le désir d'être utile à mon pays, tout en servant les intérêts de ma famille. Un feu sacré s'allumait dans mes veines.

» Mon beau-père m'engageait, de son côté, à entrer dans sa maison de commerce de Paris, mais j'écartai également ce parti. Il aurait fallu renoncer à mes vieux parents et à mon pays, aborder une carrière tout à fait étrangère à mes études, abandonner à des mercenaires la conduite de mon patrimoine. »

On le voit, c'est toujours la même note qui revient, en s'accroissant avec plus d'énergie, et il en sera ainsi jusqu'à la fin d'une carrière, hélas ! qui devait être si remplie d'épreuves.

Son père, dont il avait eu les bénédictions en commençant son œuvre agricole et qui le suivait de loin avec une si vive sollicitude, tout en regrettant de ne pas jouir de lui davantage, lui fut trop tôt enlevé. Une mort subite le frappa le 19 février 1835 ; elle fut un deuil immense pour Eugène Robert, et elle lui révéla tout les trésors de tendresse que le dévouement paternel produit sous l'inspiration de la pensée de Dieu et de l'idée de la vie future. Il put lire, en versant des larmes, l'admirable testament olographe où son père donnait un si beau témoignage de sa foi et dans lequel il adressait à son fils des conseils si parfaits.

Nous avons dit ailleurs ce qu'était dans l'ancienne France la coutume du testament. On va apprécier par un nouvel exemple quelle était la valeur morale des hommes formés à l'école des vertus du foyer. Les générations qui avaient gardé la vieille tradition testamentaire s'en vont. Par qui et comment sont-elles remplacées ?

« Je soussigné, J.-B.-Joseph Robert, âgé d'environ soixante-quinze ans, étant en parfaite santé et jouissant de toutes mes facultés intellectuelles, ai résolu de faire mes dernières dispositions, bien convaincu qu'elles sont alors plus réfléchies et beaucoup plus l'expression de notre libre volonté que lorsqu'on attend d'être atteint d'une maladie grave ou les derniers moments de la vie.

» En conséquence, j'ai fait mon testament ainsi qu'il suit, l'ayant daté et signé de ma propre main.

» D'abord, comme bon chrétien, je recommande mon âme à Dieu, le suppliant de vouloir bien me pardonner mes offenses et de me faire miséricorde.

» Je lègue à l'Œuvre de charité de Sainte-Tulle la somme de trois cents francs, et pareille somme à la fabrique de l'église de cette commune, qui seront payées une année après mon décès, priant les administrateurs de ces deux Œuvres de faire acquitter à perpétuité et toutes les années, séparément, deux messes basses de *Requiem*

pour le repos de mon âme et de celle de ma bien-aimée épouse, lorsqu'il aura plu à Dieu de l'appeler à lui...

» Deux motifs me font un devoir de laisser à mon épouse chérie tout ce dont la loi me permet de disposer en sa faveur. D'abord, je ne puis trop reconnaître les témoignages de tendresse qu'elle n'a cessé de me donner dans tous les temps et toutes les circonstances, ainsi que tous les sacrifices qu'elle s'est imposés pour se conformer à mes goûts, pour m'aider de tous ses moyens à faire donner à mon fils une bonne éducation et améliorer l'héritage que nous devons un jour lui laisser.

» D'un autre côté, j'ai toujours pensé qu'il est plus convenable et plus juste qu'un fils soit sous la dépendance de sa mère, que celle-ci sous celle de son fils, quelque bien né qu'on puisse le supposer.

» En conséquence, je donne et lègue à Catherine Palthion, ma chère épouse, l'usufruit et la jouissance de la moitié de tous mes biens et facultés quelconques, et sans exception, en quoi qu'ils puissent consister. Je veux que cet usufruit soit imputable et repose premièrement sur tous les linges de la maison, argenterie, argent monnayé, meubles meublants, effets mobiliers, et généralement sur tout ce qui se trouve dans ma maison.

» J'impute également et affecte au service de l'usufruit toutes les créances qui pourront m'être encore dues au moment de ma mort et subsidiairement les immeubles que je laisserai.

» Pour faciliter l'exécution de ce legs, mon intention est qu'il soit fait sans frais par deux parents ou amis communs un inventaire domestique de tous les effets mobiliers et immobiliers composant ma succession. Ces deux parents ou amis pourront déterminer sur quels objets la jouissance léguée à mon épouse doit porter de préférence, la dispensant de rendre aucun compte à ce sujet. Au reste, je fais expressément à mon fils un devoir de se conformer religieusement à ce que désirera mon épouse,

qui est et sera toujours pour lui la plus tendre des mères. Il lui doit sous tous les rapports une entière obéissance.

» J'institue pour mon héritier universel mon fils unique Eugène-J.-Baptiste Robert, en lui prescrivant de se conformer aux dispositions que je viens de faire. Je saisis cette dernière occasion pour lui recommander de nouveau d'avoir instamment pour ma chère épouse la tendresse, la déférence, la soumission et le respect qu'un fils bien né doit à sa mère. Il ne pourra jamais assez reconnaître les tendres soins qu'elle a pris de son enfance; les sacrifices de tout genre qu'elle s'est imposés pour lui procurer une bonne éducation, pour augmenter l'héritage dont il doit jouir un jour et le mettre en état de remplir avec distinction des fonctions honorables dans la société.

» Oh ! mon fils, reverse sur ta bonne mère l'amour que tu avais pour moi, console-la de la perte de son époux, n'oublie rien de ce qui pourrait adoucir ses peines et contribuer à son bonheur.

» Tu mériteras par là que le Dieu de miséricorde, qui est aussi le meilleur des pères, confirme la bénédiction paternelle que je te donne, en te disant un dernier adieu. »

Ce testament paternel avait été fait le 30 avril 1830, un mois après le mariage de ce fils, objet de tant d'espérance.

Deux ans après, le 17 février 1837, nouvelle mort. La mère, elle aussi, est frappée. Son fils enregistre encore son testament, qu'elle avait fait le 10 mars 1836, quelques jours après la mort de son mari :

« Je soussignée, jouissant d'une bonne santé et de toutes mes facultés intellectuelles, ai résolu de faire mes dernières dispositions, bien convaincue qu'elles sont alors plus réfléchies et bien plus l'expression de notre libre volonté que lorsqu'on attend d'être atteint d'une maladie grave ou les derniers moments de la vie. En conséquence, j'ai fait mon testament ainsi qu'il suit, l'ayant écrit et signé de ma propre main.

» D'abord, comme chrétienne, je recommande mon âme

à Dieu, le suppliant de vouloir me pardonner mes offenses et me faire miséricorde.

» Je laisse à mon fils le soin de mes funérailles... Deux motifs me déterminent à écrire le présent testament. Le premier est le besoin que j'éprouve de parler encore une fois à mon fils chéri de son vertueux père. Le second est l'exécution des trois dispositions suivantes :

» Je désire être ensevelie dans le lieu où repose mon époux bien-aimé.

» Je laisse à ma domestique actuelle une pension de trois cents francs, que je charge mon héritier universel ou ses représentants de lui servir, sa vie durant, en récompense de ses bons services auprès de nous.

» Je charge encore mon héritier du soin de faire dire dans l'année de mon décès trois cents messes pour le repos de mon âme.

» J'institue pour mon héritier universel mon fils unique Eugène-Jean-Baptiste Robert, en lui prescrivant de se conformer aux dispositions particulières que je viens de faire. Je saisis cette dernière occasion pour lui recommander de nouveau d'avoir constamment devant les yeux le souvenir de son père. Il ne peut avoir de guide plus sûr dans le chemin de la vertu. Jamais il ne pourra assez reconnaître les tendres soins qu'il a pris de son enfance, les sacrifices de toute espèce qu'il s'est imposés pour lui procurer une bonne éducation et le mettre en état de figurer honorablement dans la société.

» O mon fils bien-aimé, conserve de nous un tendre souvenir; rappelle-toi combien nous t'aimions. Reporte sur ton épouse chérie et sur les enfants qu'il plaira à Dieu de te donner l'amour que tu avais pour nous. N'oublie rien de ce qui pourra leur adoucir les peines inévitables de la vie et contribuer à leur bonheur.

» Que notre souvenir vive au milieu de vous; c'est le dernier vœu d'une mère...

» Le Dieu de miséricorde, qui, nous l'espérons fermement,

nous réunira tous un jour, confirmera la bénédiction maternelle que je te donne à toi et aux tiens, en vous disant un dernier adieu. »

De tels textes placés en tête d'un livre de famille ont une valeur bien supérieure à toutes les dissertations sur la science sociale.

Reprenons maintenant, pour ne plus la perdre de vue, la carrière agricole d'Eugène Robert, telle qu'elle nous est retracée par son curieux journal domestique.

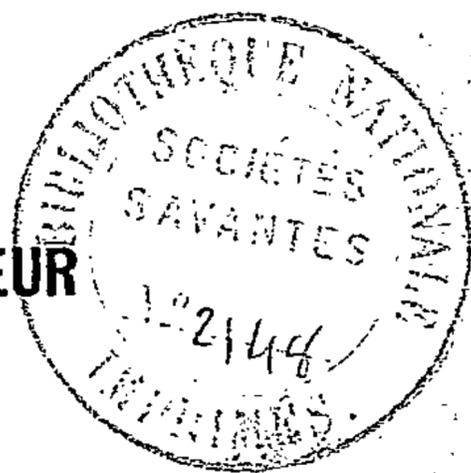
En 1833, se trouvant à Paris, il fit, dit-il, une course mémorable qui acheva de le fixer sur sa vocation, et il en marque le jour précis, qui commença pour lui une ère nouvelle, le 4 juillet.

Ce jour-là, il entra en relation avec un homme célèbre dans la sériciculture, qui avait longtemps occupé un des premiers rangs dans la fabrication lyonnaise et que M. le duc de Doudeauville avait chargé, en 1826, au nom du Gouvernement, de tenter de nouveau l'acclimatation du mûrier et l'éducation du ver à soie dans le nord de la France. La ferme des Bergeries-Sénarts, appartenant à la liste civile, avait été mise à cet effet à la disposition de M. Camille Beauvais.

CH. DE RIBBE.

(A suivre.)

LE LIVRE DE RAISON D'UN AGRICULTEUR



EUGÈNE ROBERT, DE SAINTE-TULLE

1806-1873

(Suite)

Dès 1832, M. Beauvais y créait un véritable laboratoire d'expériences séricicoles et il y fondait un établissement modèle qu'on venait voir de tous les points du pays,

C'est là qu'Eugène Robert alla le visiter.

« Agriculteur improvisé, il me fallait commencer des études spéciales, établir des relations nouvelles. Je me mis à étudier les fermes et les établissements agricoles modèles des environs de Paris. Je vis, à Grignon, de bien belles choses, et j'y eus avec M. Della, son directeur, une longue conversation qui exalta mon enthousiasme.

» Ma seconde visite fut pour la ferme-modèle des Bergeries de Sénart. Ce fut le 4 juillet que je m'y rendis et que j'y fis connaissance avec M. Camille Beauvais. Je note ici la date de cette course mémorable, parce qu'elle a métamorphosé ma destinée en fixant ma carrière.

» Je n'ai point à raconter ici les relations qui s'établirent entre le célèbre agronome des Bergeries et moi. J'ai écrit en diverses occasions les enseignements que je reçus de lui, et les précieux renseignements qu'il me donna. Nos relations s'établirent de prime abord avec beaucoup de franchise.

» Je m'attachai à M. Camille Beauvais parce qu'il y avait en lui quelque chose du feu méridional, et il voulut

Alper (Bassin). 1.

C. 22

bien s'attacher à moi pour cela même. J'eus foi en lui, en l'avenir de son école, et la suite m'a prouvé que je ne m'étais pas trompé. »

M. Camille Beauvais avait, dans la première moitié de sa vie, brillé à la tête de la fabrication lyonnaise, et il consacrait la seconde au bien public, dans l'étude de tous les phénomènes de la vie des vers à soie, appliquant à leur éducation les ressources de la science, cherchant à imiter et à aider la nature. Le comte Dandolo avait, par son bel ouvrage, fondé l'école séricicole italienne.

Le directeur des Bergeries Sénart, continuant les observations des Rosier, des Boissier de Sauvages, etc., était alors salué du titre de créateur de l'école séricicole française. Son établissement était l'objet d'un grand concours de visiteurs. Eugène Robert y puisa le feu sacré.

Avant de revenir en Provence, il voulut de suite se plonger dans cette science agricole si nouvelle pour lui et, dans ce but, faire un voyage d'observations ; il parcourut la Normandie, le pays de Caux et les rivages de l'Océan,

« Je voyageais à petites journées, presque de ferme en ferme, demandant l'enseignement agricole sur tout et à tous. Je revins avec un carnet bien rempli de notes, brûlant de mettre mes connaissances à profit. »

Le résultat de ses observations fut d'ébaucher, à la fin de 1833, une petite exploitation expérimentale à Sainte-Tulle. La profonde commotion qui avait été la suite des événements de 1830 avait eu pour effet de relever dans les esprits le sentiment de la vie agricole. M. Eugène Robert l'exprime très bien :

« Beaucoup de propriétaires appartenant aux classes élevées de la société, renonçant au tumulte des villes, tournaient leurs regards vers les champs patrimoniaux. Des fermes-modèles s'élevaient de toute part. J'avais été moi-même témoin du mouvement qui venait de s'opérer et qui s'était produit surtout dans les provinces voisines de

l'Angleterre. Un fait remarquable s'était offert à mon observation : à mesure qu'on quitte le littoral de la Manche, pour se rapprocher du centre et du midi de la France, on voit la culture et le revenu des terres tomber, à peu d'exception près, dans une progression décroissante....

» En 1834, j'adoptai irrévocablement le parti de vivre dans le manoir de mes ancêtres et de demander, comme eux, mon pain quotidien à l'agriculture. La grande impressionnabilité de mon tempéramment concourait à m'en faire une loi hygiénique. La vie des villes et l'exercice d'une profession libérale m'eussent usé en peu d'années, en laissant le vide au fond de mon cœur. J'allais cultiver le champ de mes aïeux ; à chaque pas, j'évoquerais leur souvenir, je contemplerais une merveille de la nature, un bienfait du créateur. Je remplirais les doux loisirs de la vie des champs par des études littéraires ou scientifiques.

» Ma responsabilité de père de famille serait à couvert par les améliorations que j'apporterais dans mon patrimoine. »

Ses premiers essais l'encouragèrent ; il acheta de nouveaux instruments aratoires ; il modifia ses cultures et travailla à l'assolement régulier de ses terres, « pour sortir, comme il le dit, du ridicule système des jachères alternant avec les céréales ». Il se proposa surtout pour but de remplacer la culture perdue de l'olivier par celle du mûrier, alors pleine d'espérances. Un vaste local n'attendait plus que la main des ouvriers pour être converti en une belle magnanerie salubre à la Darcet. Mais il avait rencontré, dès le premier jour, un grand obstacle : le régime de métayage l'arrêtait à chaque pas. « Un métayer, écrivait-il, ne voit jamais que l'intérêt *présent* et se soucie peu de l'intérêt *à venir*. Comment s'associerait-il à des travaux dont la rémunération est à long terme ? Je tranchai la question à la manière d'Alexandre, en abandonnant le métayage pour prendre la direction immédiate de mon exploitation. Mon métayer

s'était acquis mon affection par quatorze ans de bons et loyaux services ; je changeai son titre en celui de maître valet de ferme. »

Il apprit en même temps l'art de la comptabilité. Ses débuts avaient été, sous ce rapport, ceux d'un novice plein d'inexpérience. Ainsi, dans son premier livre de raison, il avait mêlé à ses comptes une foule d'extraits empruntés à des ouvrages de science ou de littérature. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était débordé et que sa comptabilité devenait un gâchis. Il se résolut alors à avoir des registres distincts et il mit de la méthode dans chacun d'eux.

Le jeune élève qu'il avait pris la peine d'instruire lui-même lui servait de régisseur, pour rendre moins pénibles les détails matériels auxquels il avait à pourvoir. La pratique le conduisit à adopter un mode de rémunération des plus propres à stimuler son zèle.

« Ce mode est celui de l'association aux bénéfices, avec un traitement fixe. Un régisseur n'a pas grand intérêt à produire le plus possible avec le moins de frais. Au contraire, dès qu'il voit ses honoraires réglés sur l'éventualité des produits, il a son intérêt lié à celui du propriétaire, et c'est ce qui peut arriver de plus heureux à ce dernier. J'établis donc que les honoraires du régisseur se composeraient d'une remise de 5 p. 0/0 sur toutes les ventes des denrées agricoles proprement dites, et de 10 p. 0/0 sur les produits de l'industrie agricole, tels que vers à soie, troupeaux et bestiaux. »

Grâce à cette organisation, son état d'agriculteur pouvait se concilier avec d'autres travaux nécessaires à son esprit d'étude et avec sa vie de père de famille. M. Eugène Robert sentait le danger auquel s'exposent les propriétaires fonciers qui s'isolent entièrement de tout mouvement intellectuel. Il avait obtenu des succès au collège ; il avait l'amour des lettres et ne voulait pas les sacrifier aux exigences matérielles qui sont la condition

du succès du ménage des champs. Il était de l'école d'Olivier de Serres, qui, tout en créant le type modèle d'une exploitation agricole dans sa terre de Pradelles, se nourrissait de la lecture des grands écrivains des temps passés. Il avait l'ambition, dans son manoir de Sainte-Tulle, de rester mêlé au courant qui portait les hommes de la génération vers la science et l'observation des faits sociaux. Aussi était-il abonné à plusieurs revues importantes ; il allait bientôt y collaborer ; il entendait continuer à former en lui l'homme moral, autant que le praticien.

« J'aimais mon état d'agriculteur, parce qu'il devait occuper l'activité et l'intelligence d'un homme instruit et parce que, en me permettant de réaliser de modestes bénéfices, il me donnait les moyens de faire le bien de mon pays, en lui enseignant pratiquement les bonnes méthodes...

» J'entrevois, au milieu des travaux de ma vie champêtre, quelques doux loisirs que je remplirais pour mes chères études. J'étais pénétré de ce précepte d'Horace : *Otium sine litteris non vita, sed mors est*. J'avais soif, du fond de ma retraite, de prendre part à la marche de mon siècle, d'attirer l'attention publique sur la modeste classe de la société au milieu de laquelle je vivais, qui est si peu connue, qui mériterait tant de l'être et que protègent si mal nos lois. Plein des idées de gloire et d'émulation qui m'avaient fait jadis embrasser avec ardeur la carrière des lettres, je reposais bien agréablement ma pensée sur une douce espérance.

» Cette espérance était de suivre pas à pas l'éducation de mon fils unique, de ce cher enfant dont la Providence me fit présent dans un de ses jours de faveur pour moi, dans lequel je me verrais renaître, dont je guiderais les premiers pas dans le monde, en lui en aplanissant les voies par ma pratique et mes études, que stimulerait la puissance de l'amour paternel. »

A la fin de 1836, confiant à son livre de raison des

pensées familières et y notant les résultats de ses efforts, il ajoutait :

« Mes fermes sont convenablement organisées. Les vergers d'oliviers rajeunis promettent des récoltes toujours croissantes. Ma magnanerie Darcet est en construction. Des charrues Dombasle, des instruments perfectionnés viennent améliorer la culture et diminuer sensiblement la main-d'œuvre à bras, qui est ruineuse. Une grande quantité de prairies artificielles récemment établies promettent du fourrage, des engrais et de belles récoltes de céréales.

» J'ai établi des relations utiles et agréables avec bon nombre d'hommes éclairés qui suivent la même voie que moi. M. de Villeneuve (1), mon voisin, avec qui j'ai fait mes études, m'a procuré la connaissance de M. Plauche, directeur des *Annales provençales d'agriculture pratique*, qui se publiait à Marseille depuis 1827. J'ai même accepté une part de collaboration dans ce journal, pour intéresser mon amour-propre à la réussite de mes travaux et ne pas me laisser gagner par la langueur et la mollesse. J'ai déjà inséré dans les *Annales* plusieurs articles qui ont été goûtés des agriculteurs.

» En un mot, je suis sur la bonne voie. Mon voyage à Paris, au mois de juillet, m'a fourni l'occasion de voir souvent M. Camille Beauvais, d'étudier à fond les belles méthodes qu'il a créées dans la culture séricicole, où j'entrevois pour moi une honorable et lucrative spécialité.

» Le Gouvernement a donné, cette année, une attention

(1) Le comte Hippolyte de Villeneuve Flayosc, le célèbre ingénieur, qui provoqua le premier la grande œuvre de l'endiguement de la Durance, possédait à Corbières, près de Sainte-Tulle, un domaine important qu'il tenait du général de Gardane, son beau-père. Un juste hommage a été rendu à sa mémoire, lors du récent Congrès agricole de Volx, par M. le vicomte de Selle. (Voir *les Alpes et la Provence* du 1^{er} novembre 1901.)

et une mention particulière à l'agriculture. Des commissaires inspecteurs ont été envoyés sur plusieurs points de la France, pour étudier sa situation. J'ai reçu moi-même la visite de M. Henry Bourdon, qui a une mission spéciale à l'industrie des soies.

» Ma pauvre mère est toujours bien triste. Nous n'avons pu obtenir d'elle, cette année, qu'elle vint nous visiter ; elle ne veut plus quitter, nous dit-elle, « le voisinage de son époux ». Elle nous engage à passer l'hiver auprès d'elle, ce que nous ne manquerons pas de faire, tant qu'il plaira à Dieu de nous conserver cette bonne, cette pieuse mère, qui ne vit plus que pour Dieu et pour nous.

» Le personnel de notre maison s'est accru, et je n'y vois que de bons serviteurs. Je suis content de tous ces braves gens ; ils n'ont pas encore l'activité et l'intelligence que je voudrais trouver en eux, mais ils me sont bien dévoués. C'est une chose difficile que de rencontrer de très bons domestiques, et l'on peut dire, sans craindre de se tromper, que là est la conquête la plus importante à faire pour une exploitation. »

En 1837, la magnanerie était terminée. Cette année fut désastreuse pour l'agriculture par la gelée qui frappa les vignes, oliviers et arbres à fruits, et pleine de terreur pour les populations, à cause du choléra qui se réveilla à Marseille. Eugène Robert enregistre ses tristesses ; mais aussi il note les beaux résultats de sa première éducation rationnelle de vers à soie.

« La récolte de vers à soie est la plus belle entre toutes celles qui ont été obtenues dans notre pays depuis quarante ans. Les journaux du temps en parlèrent. J'eus l'honneur, pour mes travaux, d'être admis par l'Académie de Marseille comme un de ses membres ; la Société départementale d'agriculture de la Drôme m'avait envoyé un diplôme d'associé correspondant.

» Ma plus vive satisfaction, pour laquelle je remercie surtout la divine Providence, est celle de voir notre enfant

chéri grandir à vue d'œil, en se développant au physique et au moral. Puisse Dieu le bénir, en sorte qu'il croisse en sagesse et en vertu ! Il ne nous fera pas oublier les tendres parents que nous venons de perdre et qui méritent à tant de titres notre reconnaissance et la sienne ; mais il adoucira l'amertume de nos regrets, en perpétuant à son tour les vertus de l'honorable race à laquelle nous nous glorifions d'appartenir. »

Plaçons, en regard de ces effusions de sentiment, la lettre du 1^{er} mars 1836, par laquelle Eugène Robert entra en rapport avec M. Plauche. Nous ne saurions donner une idée plus exacte de l'élan qu'il mit dans sa collaboration. Cette lettre exprime bien, en effet, la vivacité de son caractère, la verve spirituelle de son esprit et de sa plume, son besoin d'union et d'expansion, son amour profond du bien public.

« L'association, disait-il, est le levier d'Archimède. Ce qui manque aux agriculteurs de France et surtout aux agriculteurs du Midi, c'est une direction centrale, un foyer commun où viennent rayonner les expériences personnelles. Combien d'agriculteurs instruits, dont les observations nous seraient extrêmement utiles, ne se connaissent pas dans un rayon de cinq lieues, n'ont ou ne veulent avoir entre eux aucune espèce de communication ! Souvent même, des motifs personnels, étrangers à la science, des convenances sociales s'opposent à l'établissement de relations dont tous nous profiterions.

» Que votre journal l'établisse, ce centre de communication dont la privation se fait si vivement sentir. Qu'il devienne, au besoin, le correspondant d'un paysan observateur ; il sera alors véritablement fidèle à son titre d'*Agriculture pratique*. Quant à la haute théorie de la science, les agriculteurs de la rive gauche de la Seine nous expédieront régulièrement tous les mois plus qu'il ne nous en faudra pour notre instruction particulière... Rien de plus facile que de publier un journal théorique

sur une matière quelconque ; on n'a qu'à compiler quelques articles composés de fragments rapportés et cousus ensemble par une main plus ou moins habile. Le praticien les reçoit par la poste ; c'est à lui à s'en tirer, comme il le pourra, pour les moyens d'exécution et pour mettre d'accord avec les principes les modifications résultant des saisons et des climats.

» J'ai vu, à Paris, un homme, n'ayant jamais respiré l'air de la campagne qu'au jardin du Luxembourg, rédiger tout seul, en quelques heures, à l'aide d'une bibliothèque de cinquante volumes au plus et de journaux, une livraison mensuelle grand in-8° d'un journal d'agriculture pratique, qui s'était annoncé comme l'ami et le conseiller du simple habitant des champs.

» L'histoire de la plupart des publications de l'époque, qui pullulent de tout côté, et principalement des journaux d'agriculture, peut se résumer ainsi :

» Un magnifique prospectus, plein d'intentions généreuses, séduit d'abord les souscripteurs, qui s'engagent pour la première année. Dans la seconde, bon nombre de ces souscripteurs, comparant l'ouvrage et les promesses du prospectus, se retirent. Enfin, la troisième année, quand le journal y arrive, il fait faillite aux quelques dupes qui restent. »

Ce n'était pas à une de ces feuilles légères et éphémères qu'Eugène Robert allait consacrer une partie de sa vie. On ne peut, aujourd'hui, jeter les yeux sur la longue collection des *Annales provençales*, sans admirer, non seulement les trésors d'observations qu'elle renferme, mais aussi le cœur, l'âme, le dévouement qui présidèrent à ses succès pendant une trentaine d'années. Des divers points de la Provence avaient surgi de bons citoyens, portant haut le drapeau du travail, voulant enseigner à leur pays le moyen de réaliser les réformes les plus difficiles et cependant les plus désirables, en donnant l'exemple des véritables progrès. Combien de noms n'y

aurait-il pas à citer ? Mentionnons ceux de MM. Plauche, Toulouzan, Bergasse, de Villeneuve, Amphoux de Belleval (1), etc... A leur tête, était M. Feissat aîné, directeur du *Recueil* ; il était devenu le capitaine et l'oracle de la vaillante phalange. Il fut enlevé à son œuvre en 1836. C'était le moment où Eugène Robert lui portait le tribut de sa jeunesse. Il s'adresse alors à M. Plauche, au successeur déjà désigné et si respecté de Feissat, à l'homme modeste dont les services rendus à l'agriculture ont fait pour nous presque l'égal de Mathieu de Dombasle. Il ranime son courage un instant abattu par la perte qu'ont subie les *Annales*.

« Si les *Annales* cessaient de paraître, je n'hésite pas à dire que ce serait un grand malheur pour nous. Peut-être, cela suffirait pour paralyser tout le mouvement agricole qui s'est manifesté récemment dans notre belle Provence. L'homme de bien n'est plus, il est vrai ; mais il reste plusieurs de ses collaborateurs et l'association des abonnés du journal, qu'il avait établie avec tant de peines et d'efforts.

» Lorsque le chef est tombé, les rangs doivent se reformer en silence, pour accomplir sa tâche et honorer ainsi sa mémoire. En vous offrant le faible concours d'une expérience bien jeune encore, mais soutenue par une persévérance dont ma situation et mes convictions sont une garantie assurée, je crois être utile à mes compatriotes cultivateurs comme moi. »

Ce concours eut immédiatement pour objet la question

(1) Auteur d'un savant mémoire : *De l'École régionale dans la zone des oliviers*, et d'une étude sur l'acclimatation du Lama et de l'Alpaga, M. de Belleval fut élu, le 23 mai 1850, membre correspondant de l'Académie d'Aix. La même Académie lui décerna, en 1864, une médaille d'honneur pour ses travaux d'agriculture pratique et d'économie rurale, publiés soit en brochures séparées soit dans les *Annales provençales d'agriculture*.

séricicole. La visite faite en 1834 aux Bergeries Sénart avait décidé la vocation d'Eugène Robert. Jusqu'alors, l'éducation des vers à soie avait été regardée comme ne pouvant être livrée qu'aux fermiers et paysans. On citait à peine quelques rares propriétaires qui s'en occupassent eux-mêmes. Là, plus qu'ailleurs, régnaient l'incurie et la routine. Et cependant quelle importance n'avait pas une telle industrie ! Les faits ne disaient-ils pas assez que la production indigène était très insuffisante, et ne savait-on pas que la France était tributaire de l'étranger pour une somme de 40 millions, montant de la valeur des soies importées ? Mais l'initiative de M. Camille Beauvais portait déjà ses fruits ; ses succès, répandus par la presse et vulgarisés en Provence par les *Annales*, lui avaient déjà suscité de nombreux imitateurs. M. Duchatel, ministre du commerce, venait d'envoyer dans l'Inde et en Chine M. Lebert, un des élèves du maître, pour en rapporter les procédés et les variétés de vers à soie utiles à la France. Un autre élève de M. Camille Beauvais, élève de l'école polytechnique, M. Henri Bourdon, prouvait par son exemple quelle impulsion s'était communiquée à la partie jeune et active du monde agricole. M. Bourdon s'était tout entier voué à la propagation des nouvelles méthodes ; il arriva, en 1836, dans le midi, chargé d'une mission du Gouvernement, visita le Rhône, la Drôme, l'Ardèche, le Gard, l'Hérault, Vaucluse, les Basses-Alpes, réunit en une sorte de congrès les principaux éducateurs et filateurs. Un membre de l'Institut, M. Darcet, connu pour ses applications de la science aux arts industriels, avait conçu un appareil pour la ventilation des magnaneries. Le type des établissements salubres destinés à l'éducation des vers à soie, n'était plus à chercher ; il ne s'agissait plus que de l'appliquer, en le faisant accepter par les intéressés. Eugène Robert nous raconte la visite qu'il reçut à Sainte-Tulle ; il fit mieux, il devint son compagnon de voyage dans trois ou quatre

départements, et, au retour de ces courses, il prit la plume pour communiquer au public les résultats de son enquête.

Lui-même, lui surtout prêchait d'exemple. En 1837, sa magnanerie modèle, conçue d'après le type Darcet, était terminée, et il en traçait la description méthodique dans les *Annales*. Il était tout entier aux préparatifs de l'éducation de cette année, lorsqu'un sinistre agricole vint bouleverser tous ses projets. La feuille des mûriers de ses plantations fut gelée par la rigueur du froid, et une grande partie de la graine déjà éclosée périt elle-même. Laissons-lui la parole ; il nous donnera la mesure de son esprit si littéraire :

« La verdure renaissait de toute part, sous l'influence d'une douce température. Aux fleurs avaient succédé des fruits dont on admirait déjà le nombre et la précoce beauté. Le mûrier, à son tour, venait de secouer sa paresse habituelle et étalait ses jeunes feuilles transparentes et dorées aux premiers rayons d'un soleil de printemps. Le cultivateur laborieux, enchaîné si longtemps par les frimas d'un hiver long et pénible, avait repris ses travaux et se livrait avec bonheur à l'espérance d'une abondante récolte. Mais, ô vaine sécurité ! le soleil pâlit, le vent du nord s'élève ; en quelques heures, les fruits de nos campagnes sont détruits, nos belles plantations de mûriers sont recouvertes d'un crêpe funèbre et toutes nos espérances sont évanouies.

» Pourquoi faut-il que cette vie des champs, où l'homme recherche des émotions douces et tranquilles, ait de telles tourmentes ! La saison séricifère s'est ouverte désastrement cette année.... »

Et cependant tel est l'avantage des magnaneries bien installées que les éducations, faites sur une petite échelle, ont merveilleusement réussi. Il raconte en détail la sienne :

« Ma récolte est la plus belle de toutes celles qui ont été

obtenues ici depuis quarante ans, écrit-il dans son Livre de raison. Les journaux du temps en parlèrent. J'eus l'honneur d'être reçu à l'Académie de Marseille, et la Société départementale d'agriculture de la Drôme m'envoya un diplôme d'associé correspondant. »

Le préfet des Basses-Alpes, le sous-préfet de Forcalquier (1) et un grand nombre de propriétaires notables des environs venaient le visiter et constater par eux-mêmes ces premiers succès, avec les procédés employés à les obtenir. Sainte-Tulle commençait à prendre presque de la célébrité. Il n'était pas un agriculteur distingué qui, passant à Marseille et traversant la Provence, ne voulût voir la nouvelle magnanerie salubre dont la presse s'occupait avec un intérêt tout patriotique, et la diligence des Alpes servit pendant de longues années à ces pèlerinages séréricoles, que l'établissement du chemin de fer devait trouver plus tard abandonnés, hélas ! sous les coups d'une série non interrompue de calamités désastreuses pour l'industrie de la production de la soie. En 1838, rien encore ne présageait le terrible fléau qui s'approchait ; tout encourageait à l'initiative, à la confiance, et suscitait l'esprit d'entreprise. En cette année-là, l'œuvre d'Eugène Robert avait déjà de nombreux imitateurs, et des magnaneries salubres s'élevèrent, sur le modèle de celle de Sainte-Tulle, dans les Bouches-du-Rhône, le Var, Vaucluse, l'Isère et le Gard. En 1839, les Basses-Alpes en comptait quatre, le Var quarante-deux, et le Midi de la France plus de deux cents.

Eugène Robert pensa qu'il était temps de résumer dans une simple et populaire instruction les points essentiels de la pratique à suivre. En 1839, il publia des *Conseils aux*

(1) MM. Meunier et Estornel, qui devaient bientôt fonder l'un la Société départementale d'Agriculture et l'autre le Comice local.

magnaniers de la nouvelle école (1), pour dégager de l'esprit d'exagération et de système l'emploi des méthodes perfectionnées, dans lesquelles les petits propriétaires surtout risquaient de s'égarer, faute de guide. Il jugeait très bien, là comme ailleurs, le charlatanisme des journaux rédigés par des spéculateurs ou des écrivains sans connaissances sérieuses de l'agriculture, les illusions des théoriciens de cabinet, qui n'ont rien vu, rien observé, rien expérimenté, et croient donner la formule du progrès dans les inventions de leur imagination fantaisiste. Il pensait que le véritable progrès ne s'invente pas, qu'il naît de l'expérience, qu'il est le résultat d'un travail d'observation des plus laborieux et des plus exacts, tenant compte de tout ce qui a été fait dans le passé et mettant en lumière les résultats acquis, avec l'étude des moyens, des milieux et des conditions diverses dans lesquels ils se sont produits. La révolution existe dans le monde rural moins encore que dans le monde social ; la nouveauté doit y être suspecte ; lorsqu'elle est bonne et vraiment recommandable, elle s'appuie toujours sur le perfectionnement d'une pratique ancienne. Eugène Robert ne cessait d'insister là-dessus ; il y revient plus d'une fois, avec une vive éloquence : « On ne saurait trop répéter, écrivait-il, que les nouvelles méthodes n'ont de nouveau que le nom ; elles sont simplement le résumé de tout ce qui a été pratiqué, de temps immémorial, par les hommes les plus éclairés, de tout ce que les auteurs ont écrit de meilleur, de tout ce que les voyages faits dans les contrées où la culture de la soie se perd dans la suite des temps, nous ont appris de plus utile. » Point d'innovations coûteuses : « Laissons à nos grands confrères de la capitale le soin de raconter, à titre de délassement, les faits appartenant à la nature phénoménale, tels que l'artichaut et le

(1) *Annales provençales d'agriculture pratique*, t. XII, p. 139.

navet monstres, où le nouveau chou géant. Notre but est beaucoup simple ; bornons-nous à fournir les éléments d'une pratique rationnelle, appropriée à notre climat, convenant aux personnes convaincues, comme nous le sommes, que la culture des champs peut toujours assurer une existence heureuse et modeste. »

Le nécessaire doit passer avant le superflu, et, dans ses *Conseils* de 1839, il s'attachait à bien exposer ce nécessaire : choix d'une bonne graine et soins donnés soit à sa conservation, soit à son éclosion ; égale répartition de la feuille ; température à peu près égale aussi, à garder pendant toute la durée de l'éducation ; propreté de l'atelier ; délitements fréquents ; catégorisation et dédoublement des vers ; encabanages préparés d'avance. Il avait imaginé un papier-filet, pour rendre plus facile et plus économique le délitement des vers. Ces filets, fabriqués avec les papiers perfectionnés de MM. Ancy et Dalmas, de Gémenos, ne tardèrent pas à être adoptés partout. Ils se substituèrent à ceux en fil, et les plus modestes paysans s'en servirent avec avantage.

Les diverses races de vers à soie furent l'objet de ses observations et de ses éducations, auxquelles il présidait avec le feu sacré de l'amour du bien public et de la science. Il se livra à l'essai comparatif de chacune d'elles, spécialement de la milanaise, de la race chinoise Sina, etc., voulant s'assurer de leur rendement et de la qualité de leurs produits, lorsqu'elles auraient été acclimatées dans le pays. Il élevait aussi les espèces indigènes. Il constatait avec bonheur, dans son Livre de raison, que sa magnanerie expérimentale, établie comme une sorte d'école gratuite utile à tous, grands et petits propriétaires, justifiait de plus en plus son attente et le récompensait de ses peines. Il y obtenait 61 kilogrammes de cocons par 1,000 kilogrammes de feuilles, lorsque naguère encore la moyenne des produits obtenus par ses métayers atteignait à peine 28 kilogrammes.

La culture et les plantations de mûriers ne l'occupaient pas moins. Il travaillait à combler graduellement les vides laissés, depuis le désastreux hiver de 1830, par la perte des oliviers. Il suivait chez les autres et autour de lui la marche accélérée du même mouvement. La vigne était certes loin de le trouver indifférent ; mais elle n'avait pas encore pris l'importance que les chemins de fer et les traités de commerce devaient lui donner dix ou quinze ans après, et alors le mûrier semblait représenter toute la fortune, tout l'avenir d'une agriculture en voie de nouvelles conquêtes. « Le mouvement séricicole continue, écrivait-il ; les plantations de mûriers se font par 20 à 30,000 arbres à la fois ; soixante-onze départements, aujourd'hui, le cultivent, tandis qu'en 1835 il n'y en avait qu'une trentaine. Depuis dix ans, vingt ouvrages spéciaux ont été publiés sur l'industrie de la soie : c'est plus qu'on n'avait écrit en France depuis l'introduction de la culture du mûrier. »

Tout cela n'était pas sans lui coûter beaucoup de fatigues et sans être mêlé à bien des difficultés de tout genre. Ainsi, en 1837, dans les premiers jours d'août, le choléra éclate en Provence ; il vient de perdre sa mère ; il est obligé de mettre à l'abri sa femme et son fils ; il part pour Paris. Son jeune enfant était le plus menacé ; il le sauve des atteintes de l'épidémie et il remercie la Providence de le lui avoir conservé.

Le 30 janvier 1839, la mort lui enlève son premier valet de ferme. Rien de plus touchant que les lignes qui lui sont consacrées ; elles nous font admirer toute la tradition des bons et affectueux sentiments autrefois établis d'une manière générale entre les maîtres et les serviteurs :

« Mon fidèle serviteur Antoine Daumas, qui comptait vingt ans de loyaux services dans la maison, vient d'être frappé à la fleur de l'âge par une fluxion de poitrine qui l'a mis en trois jours au tombeau. Il a reçu nos soins pressés et il a rendu son âme à Dieu dans nos bras,

dans notre maison même. Ses dernières paroles ont été des paroles obligeantes pour nous, le dernier témoignage d'une probité exemplaire. Nous avons prié pour lui..... Son souvenir demeurera consigné dans ce Livre de raison, où doivent trouver place ceux qui ont servi avec probité et vigilance les intérêts de notre famille... »

Il fera de même, chaque fois que la mort viendra le priver d'un ancien domestique. Nous lisons, à la date de 1843 : « Miette Melve, épouse de Barthélemy Melve, mon maître valet, a succombé, le 10 octobre, des suites d'une maladie de poitrine, à l'âge de 32 ans. Cette excellente femme nous servait depuis seize ans. Elle nous était sincèrement attachée ; elle a été de notre part l'objet de vifs regrets. Encore un compagnon de notre pèlerinage qui nous quitte au milieu du chemin... Que de réflexions dans une mort ! »

Il ne négligeait jamais, du reste, lorsque l'occasion s'en présentait, de confier à son Livre de raison toute sa reconnaissance pour les témoignages de dévouement et pour le concours actif des auxiliaires journaliers de ses travaux. Il les considère comme faisant corps avec sa famille ; il les identifie à sa personne ; il exprime ses vœux pour leur bonheur. Une page surtout est à citer sur ce sujet, et elle nous permettra en même temps de montrer Eugène Robert au point culminant de sa vie agricole, intellectuelle et morale :

« Le retentissement de mes premiers travaux, écrit-il à la fin de 1838, l'importance toujours croissante que le Gouvernement attache aux progrès de l'art auquel j'ai dévoué mon existence, m'offrent l'avenir que j'ai toujours rêvé. Cet avenir pourrait n'être pas sans gloire, si la pratique et l'observation me conduisaient à fournir ma part de contribution dans l'œuvre de réforme sociale au milieu de laquelle nous nous débattons si péniblement. Des succès académiques ont déjà couronné mes efforts : la Société séricicole de Paris m'a admis dans son sein,

avec une mention très honorable ; la Société d'agriculture de Digne (1), dont la réorganisation m'a été confiée cette année par M. Meunier, préfet des Basses-Alpes, m'a nommé son secrétaire, fonctions que j'ai acceptées, malgré mon éloignement du chef-lieu, dans le seul but de consolider une institution dont j'attends beaucoup de bien pour notre pays. Ma correspondance agronomique a pris beaucoup d'extension ; j'ai pris part à la rédaction de quatre recueils périodiques : les *Annales provençales*, les *Annales des Basses-Alpes*, les *Annales séricicoles de Paris* et le *Propagateur de l'industrie séricicole de Rodez.* »

Et plus loin, après un voyage à Paris : « J'ai été présenté à la *Société royale et centrale d'agriculture* et proposé pour être associé correspondant. J'ai fait la connaissance de son président, M. Héricart de Thury, de son secrétaire, M. Soulanges Bodin, de M. le comte de Gasparin, de MM. Chevreul, de Bormaire de Gil, Bonafous, Payen, Huzard, et des membres les plus zélés de la Société. Enfin, j'ai lié des relations plus étroites avec M. Camille Beauvais... »

Voici la page dont nous tenons à reproduire et à faire admirer la noble, belle et vive inspiration. Elle est de la fin de 1839. Au terme de chaque année, Eugène Robert

(1) Fondée par arrêté préfectoral du 17 août 1838, la Société central d'agriculture des Basses-Alpes tint sa première séance le 20 septembre et émit, dans cette réunion, le vœu qu'un Comice agricole fût créé à Manosque. En conformité de cette délibération, un arrêté de l'année suivante établit un Comice d'arrondissement, siégeant à tour de rôle à Forcalquier et à Manosque et confia le soin de l'organiser à une commission de cinq membres fondateurs MM. Louis Arnaud, Fortuné de Berluc, Decorio Saint-Clair, Hugou et Laugier. Eugène Robert fut longtemps le secrétaire et l'âme de ce Comice, qui, après diverses éclipses, fonctionne aujourd'hui encore au grand profit de l'agriculture locale, grâce au zèle du savant successeur d'Eugène Robert, M. E. Plauchud.

se livrait à une sorte d'examen de lui-même et de l'état de son œuvre :

« Le cadre de mes travaux et de mes études est maintenant fixé ; il résume mes espérances et me permet d'essayer la réalisation de tous les rêves de ma jeunesse. Oui, les travaux des champs, alternés avec ceux du cabinet, font mon plaisir ; ils me dédommagent bien amplement de la privation que je m'impose une grande partie de l'année, en n'habitant pas la ville et en ne cultivant pas des relations avec les hommes éclairés qui l'habitent.

» Mes études sont austères ; j'ai abandonné la littérature proprement dite pour la méditation et pour la contemplation des merveilles de la nature, pour servir les besoins de ces classes laborieuses si intéressantes et qui produisent tout ce que les classes oisives consomment, sans s'occuper d'elles. Je dévoue une partie de mon existence à l'amélioration physique et morale de leur sort. Je crois accomplir une œuvre méritoire devant Dieu, en ce moment, et devant les hommes, dans un avenir prochain.

» O solitude, je te bénis ; tu es mon bonheur, puisque tu me sépares des hommes pervers et de toutes les agitations du siècle, puisque tu me permets de diriger sans distraction mes pensées vers le bon et le beau, que tu me permets de faire un peu de bien et l'espérance de laisser quelques faibles vestiges de mon passage sur la terre.

» Et vous tous qui m'entourez et qui vivez avec moi d'une vie quasi patriarcale que le siècle ne connaît pas, épouse chérie, aimable enfant et mes serviteurs dévoués, ma chère Nina, mon Charles, Hermitte, Marianne, Pascal, Aubergier Félix, Barthélemy Melve, Miette Melve, Jean Signoret, Marianne Signoret, Marius Guende, François Dupier, Appolonie Aubergier, recevez tous mes remerciements pour vos bons services. Votre association à mes travaux n'est pas une utopie comme le phalanstère de Fourier. Le plus ancien de nous nous a quittés cette année, pour aller trouver en haut notre Père commun, et

il nous a laissé des exemples d'une noble simplicité à suivre.

» Soyons pleins de confiance ; nous avons de bons protecteurs là-haut ; mon vénérable père, ma tendre mère veillent sur nos destinées et attireront les bénédictions de Dieu sur nos travaux. Imitons leurs vertus, leurs qualités et leur tendre piété : ce sera la meilleure manière d'honorer leur mémoire.

» Et toi, cher enfant, objet de toutes mes espérances, un soin touchant commence à m'occuper pour toi : le moment va venir de façonner ton cœur et ton esprit, de te rendre digne de la position que tu dois occuper un jour dans la société et de cette longue suite de parents honorables qui nous ont précédés. J'ai à examiner quelles sont les meilleures conditions de l'enseignement, en ne perdant pas de vue toutes les craintes et les légitimes appréhensions que l'immoralité des collèges doit inspirer à d'honnêtes parents. Lorsque ma religion sera éclairée, à l'imitation de ce que mon père et ma mère ont fait pour moi, je ne reculerai devant aucun sacrifice pour te donner l'éducation la plus convenable.

» Je viens de parler de l'éducation : là est l'œuvre capitale. Quand elle ne corrige pas les *défauts* de l'enfant, elle amène les *vices* de l'adolescence et les développe. Cette pensée ouvre un vaste champ de réflexions pour un bon père de famille ! »

CH. DE RIBBE.

(A suivre.)

LE LIVRE DE RAISON D'UN AGRICULTEUR

EUGÈNE ROBERT, DE SAINTE-TULLE

1806-1873

(Suite)

Le 8 mai 1840, une grande nouvelle arrivait à Sainte-Tulle, et une haute distinction venait y chercher cet homme si modeste, uniquement occupé de faire le bonheur de sa famille et de son pays. Eugène Robert était nommé chevalier de la Légion d'honneur. M. Camille Beauvais avait pris l'initiative de demander pour lui, et à son insu, ce témoignage si honorable, et il avait intéressé à appuyer sa démarche M. Darcet, le préfet et toute la députation des Basses-Alpes.

« Ma nomination a été accueillie avec une faveur qui m'honore infiniment, lisons-nous dans le Livre de raison ; mais elle me fait contracter envers mon pays de nouvelles obligations, qui ne seront pas sans difficulté à remplir. »

« 11 juillet. — J'ai été reçu officiellement chevalier de la Légion d'honneur par M. Léon Thiessé, préfet de notre département. Cette journée a été une des plus belles de ma vie. Mon fils a été témoin de la cérémonie. Il a déjà assez de raison pour qu'elle ait pu lui laisser des souvenirs durables et lui inspirer le désir de bien faire...

» Mes travaux sont honorés à un âge où souvent l'on entre à peine dans la carrière, à trente-quatre ans deux mois... Ma carrière commence par où d'ordinaire beaucoup finissent.

» Depuis cinq ans que j'ai mis le public dans la confiance de mes travaux, il n'y a pas eu de critique imprimée contre mes observations. Tout mon secret a été de parler à mon pays sans prétention aucune et avec la chaleur du cœur. J'ai été homme *de résistance* contre la propagande de doctrines exagérées, et homme *de progrès* contre la routine qui s'endort dans la paresse.

» Je suis heureux de vivre au milieu des populations rurales; j'aime leurs vertus et je voudrais corriger leurs défauts. L'idée religieuse est au fond de mon cœur; j'ai à l'inculquer dans celui d'un peuple que l'on a tant démoralisé, et c'est ainsi que je pourrai me faire pardonner mes faiblesses propres à ce Dieu que j'ai tant offensé et qui m'a si généreusement traité.

» Mes goûts me portent vers la culture et la prospérité des champs; la nature me fournit les plus beaux tableaux de mon musée. J'ai sous les yeux le soleil qui dore nos coteaux, le ruisseau qui serpente en fertilisant, la rivière qui dévaste comme un grand torrent, l'amandier qui fleurit, la prairie dont la fraîcheur tempère les feux de l'été, et la montagne dont le front chauve et blanchi est imposant comme tout ce qui est grand et sévère. Et le peuple qui m'entoure reste grossier! Travailler à son éducation, développer l'instruction agricole, enfin, dans une sphère plus élevée, considérer l'économie rurale dans ses rapports avec l'économie politique, voilà une riche matière à mettre en œuvre, et je demande à la divine Providence, pour l'accomplir, quelques heures de calme et de repos, quelques années d'existence et de santé. »

Hélas! cette même année 1840 qui devait marquer si honorablement sa vie, en lui inspirant de tels accents pour le progrès moral comme pour le progrès matériel des classes rurales, allait ne plus laisser d'illusions sur les progrès d'un mal d'abord isolé, partiel et accidentel, et qui commençait à prendre les proportions d'une calamité publique, d'un véritable désastre pour l'industrie sociale.

La muscardine se répandait de plus en plus au moment où le ver à soie, soumis à une éducation perfectionnée, semblait devoir être préservé des accidents causés par la malpropreté des ateliers et le manque de soins. Elle s'était montrée çà et là, depuis plusieurs années, à la manière de tous les fléaux, épargnant certains points, en frappant d'autres sans raison aucune et en un instant détruisant les plus belles espérances. Elle commença, en 1840, à paraître à Sainte-Tulle; elle assiégea en quelque sorte la magnanerie d'Eugène Robert, et celui-ci, comprenant toute la puissance de l'ennemi auquel il avait affaire, se mit de suite à l'œuvre pour le combattre. Il y réussit d'abord. Il ne travaillait pas en égoïste; il n'avait en vue que le bien public, et il mit de suite à la portée de tous les moyens employés par lui contre une maladie dont le principe morbide demeurait un mystère. *Les Annales provençales* reçurent de lui des communications de plus en plus fréquentes. Il y décrivait comment le renouvellement de l'air, des repas nombreux, la rapidité de l'éducation, l'enlèvement immédiat de tout ver muscardiné, sans le laisser arriver à l'état d'efflorescence, pouvaient garantir les ateliers de l'influence épidémique et contagieuse. Il signalait les résultats qu'il continuait à obtenir par les bonnes méthodes. Ceux de 1843 furent superbes; il avait eu 66 kilogrammes de cocons pour 1,000 kilogrammes de feuilles.

En même temps, sur l'invitation du préfet, il dressait et présentait au conseil général des Basses-Alpes une statistique sur la production de la soie dans le département. Il préparait la création d'une filature; il se rendait en 1841 au Congrès scientifique de Lyon, et il y lisait deux mémoires sur l'objet journalier de ses études; il faisait de même le 14 décembre 1842, dans une séance solennelle de la Société séricicole de Paris. Il venait en aide à M. Frédéric de Boullenois, en faisant connaître et propageant ses *Conseils aux nouveaux éducateurs de vers*

à soie. On a oublié toute cette période si vivante du mouvement séricicole dont Eugène Robert fut un des plus intrépides champions, et il est intéressant d'en rappeler quelques traits. Des établissements modèles avaient été créés dans une foule de départements, sur le type de celui de Sainte-Tulle. M. Camille Beauvais avait formé des élèves qui faisaient merveille. Les conseils généraux, les sociétés départementales d'agriculture ouvraient des cours publics, créaient des pépinières, donnaient des primes aux planteurs et aux éducateurs. Des associations séricicoles surgissaient en province. A Bordeaux, l'archevêque mettait à la disposition d'une société de ce genre des terrains appartenant à l'archevêché ; il faisait venir de Valence des Sœurs, pour instruire les jeunes filles des hospices dans l'art de dévider et de filer la soie. Des pépinières étaient établies dans les Landes, et une magnanerie y trouvait son complément dans une filature départementale. Le roi Louis-Philippe avait voulu s'associer à cette vive impulsion, en faisant construire une magnanerie près du château de Neuilly, sous la direction d'un habile agriculteur avignonnais, M. Aubert. On calculait alors que les plantations de mûriers, limitées pendant des siècles à l'Isère, à la Drôme, à Vaucluse, aux Bouches-du-Rhône, au Var, à l'Ardèche, à la Lozère, au Gard et à l'Hérault, avaient fait en dix ans plus de progrès que dans toute l'époque antérieure, qu'il n'y avait plus que vingt-deux départements où l'industrie de la soie n'eût pas pénétré. On excitait encore l'initiative des retardataires, en montrant que la qualité des soies françaises, supérieure à celle de toutes les soies étrangères, leur assurait des débouchés presque sans limites.

La production des magnaneries et des filatures françaises était déjà évaluée à 400 millions par an, et le jour était proche où elle pourrait fournir les 50 ou 60 millions de soies importées du dehors.

« L'étranger n'est pas non plus demeuré stationnaire,

disait Eugène Robert ; son émulation s'est réveillée. De très grandes filatures ont été établies en Sardaigne, où M. Bonafoux, ce savant et généreux agronome qui paraît avoir recueilli le glorieux héritage de Dundols, ne pouvait manquer de se mettre à la tête du mouvement. De grands perfectionnements ont été apportés à la filature de la soie, dans le royaume de Naples, en Grèce et même en Syrie, où des maisons marseillaises ont formé des établissements considérables (1). »

« *Et moi aussi, je serai poète* », s'écrie-t-il. Moi aussi, je veux couronner mon œuvre par une filature qui servira de modèle à mes compatriotes. « Nous filons mal avec des machines qui datent du déluge et avec des ouvriers qui ne sont pas plus avancés que leurs machines. J'ai résolu d'essayer des tours perfectionnés avec de bonnes fileuses ; mais, pour ne rien compromettre, je commencerai sur une petite échelle, avec deux tours seulement qui fileront un peu plus que ma récolte. Si les essais sont lucratifs, j'opérerai plus en grand, et je préparerai ainsi à mon fils un travail dans lequel, héritant du nom que je lui ai fait et mettant à profit une pratique commencée dès son jeune âge, il pourra se procurer, non l'opulence des grandes villes, mais l'honnête aisance de la campagne. Je ne lui souhaite que celle-là, dans l'intérêt de sa tranquillité et de la paix de son âme. »

Une idée mûrement réfléchie ne demeurerait pas longtemps dans l'esprit d'Eugène Robert sans se traduire en fait. Il s'associe deux industriels du pays, et il se met à l'œuvre. Au milieu de ces préoccupations nouvelles, une joie lui arrive ; elle fait déborder son cœur de père :

« 2 avril 1842. — Cette nuit, à deux heures, ma chère femme m'a donné un second fils. Je n'ai qu'à bénir la Providence. »

(1) *Annales provençales d'agriculture pratique*, t. XVIII, p. 63.

Mais ce fils lui est bientôt enlevé, et il écrit, le 7 octobre de la même année :

« Notre pauvre Jules-Claude vient de nous quitter, après une agonie de neuf jours. Cher enfant ! Tu n'as fait que passer sur la terre ; à peine as-tu eu un jour pour sourire à tes parents. Pour qui connaît les misères de la vie, ce n'est pas toi qu'il faut plaindre. Dieu t'a ravi à lui, avant que tu aies pu l'offenser ; il t'a placé à sa droite, au haut du ciel, d'où tu veilleras sur nous avec la sollicitude que nous avons pour toi.

» Dans une peine si cruelle, un père et une mère n'ont qu'à se résigner. Oui, que la résignation à la volonté de Dieu soit pour l'expiation de nos péchés et de nos offenses envers lui. Qu'elle est belle cette religion du chrétien qui nous ordonne de dire : Dieu nous l'a donné, Dieu nous l'a ôté ; que sa sainte volonté soit faite ! »

Il écrivait encore, à la fin de 1843 :

« Je n'admire qu'une chose, c'est ma vertueuse épouse, si soumise aux décrets de la Providence, malgré sa vive et profonde sensibilité. Malgré sa douleur immense, elle trouve encore un sourire pour moi, et ce sourire calme mes peines, repose mon esprit fatigué et rend l'espérance à mon cœur.

» Etonnant pouvoir que celui qu'exerce une femme aimée ! Par cette douce influence, je me suis remis au travail avec une ardeur nouvelle.

» En six mois, notre magnifique fabrique a surgi, comme par enchantement, avec sa belle machine à vapeur qui est le chef-d'œuvre des ateliers de M. Taylor, de Marseille, avec ses beaux tours en fer, ses soixante bassines établies dans la solide pierre de taille de Mane. Je ne dirai pas l'avenir qui lui semble promis, la faveur toujours croissante qui s'attache à nos soies filées de jour en jour plus parfaites.

» En terminant cette année, je songe à vous qui faites ma consolation et ma force, ma tendre et pieuse femme,

mon fils chéri, dont le physique et le moral se développent à vue d'œil, mes bons et fidèles serviteurs... »

Il se reprenait ainsi à la vie par l'amour du travail et par besoin d'activité. Un véritable coup de foudre fondit sur lui, à ce moment-là même. Dans les premiers jours de l'année 1844 et pendant un séjour à Marseille, sa jeune femme, dont la santé avait été toujours délicate, fut frappée d'une maladie mortelle et succomba en deux jours.

« 8 janvier, 6 heures moins 1/4 du soir. — Jour néfaste, heure à jamais lamentable pour moi ! Ma pauvre femme, ma douce amie, cette tendre compagne de ma vie, vient de rendre le dernier soupir, à Marseille, après une courte maladie de soixante-douze heures, dont les symptômes ne sont devenus alarmants que dans les vingt-quatre heures qui ont précédé la fin. Les détails du cruel événement, de ce malheur incommensurable pour mon fils et pour moi, sont relatés tout au long dans mon Livre de raison de Marseille, où le drame douloureux s'est passé.

» Douce amie, plus d'espérance, plus de bonheur pour ton Eugène sur la terre. Je n'ai maintenant qu'un désir immense, celui de te rejoindre et de te retrouver dans ce monde meilleur, où ta vertu t'a assuré une place éminente.

» Nous étions cinq, il y a neuf ans ; nous ne sommes plus que deux, je devrais dire plus qu'un, car à Charles seul l'avenir appartient. Je ne suis plus que le débris d'une famille qui s'en est allée..... O Charles ! C'est pour toi seul que je dois accepter la vie, pour toi si jeune encore qui as tant besoin d'un appui et dont j'ai à guider les premiers pas en ce monde. Tu es tout ce qui me reste de ma douce Mina..... ! »

Les coups se succèdent aux coups ; à ces catastrophes domestiques vient s'ajouter un désastre industriel. En quelques instants, la belle filature, construite à peine depuis un an, disparaît dans une trombe d'eau dont on n'avait jamais, de mémoire d'homme, vu d'exemple dans

le pays ; elle couvre de ruines le territoire de Manosque, et quatre victimes y trouvent la mort.

« 3 juillet 1844. — Un terrible malheur vient encore de me frapper : hier, 2 juillet, à cinq heures du soir, le soleil brillait de ce vif éclat qu'il conserve dans notre climat, jusqu'à la fin des chaudes journées d'été. La grande salle de notre filature à vapeur, dont le mur du côté de l'est est baigné par un ruisseau fort inoffensif, retentissait des chants joyeux de ses 120 ouvriers. Nous étions au onzième jour de notre campagne. Tout à coup, le soleil s'obscurcit ; un nuage noir se montre sur le sommet de la montagne qui domine la ville de Manosque ; le tonnerre gronde ; de violentes rafales de pluie et de grêle, chassées par un vent impétueux, lui succèdent. En moins d'une heure, le sol tremble et s'affaisse, l'eau du ruisseau s'élève à la hauteur du premier étage ; au bout de quelques minutes, la grande salle et ses magnifiques machines sont abîmées sous les flots ! Il était six heures, la nuit arriva bientôt. Qu'on se fasse une idée de notre position, qu'on se figure nos angoisses : ce fut une nuit d'agonie. Enfin, le jour parut, et nous pûmes apprécier l'étendue de nos pertes. Toutes nos machines étaient brisées, à demi ensevelies sous les décombres. Quelques flots de cette soie si brillante hier, aujourd'hui souillée de boue, se montraient sur ces ruines comme un vrai signal de détresse. Nous avions sous les yeux le spectacle d'un naufrage.

» Nous eûmes bientôt la certitude que nos magasins n'avaient point souffert ; le bâtiment neuf seul s'en était séparé...

» Que de malheurs accumulés sur ma tête ! Mon Dieu, donnez-moi du courage et de la résignation ! Et que votre volonté soit faite ! »

Le courage ne lui manquait jamais, et, là où tout autre aurait totalement défailli, il se relevait avec une énergie indomptable. Nous le voyons alors prendre son cœur à deux mains, réunir tout ce qui restait des anciennes

filatures en bois et les établir de suite et de son mieux sous des hangars de ferme. Ses approvisionnements en cocons étaient presque complets ; il fallait improviser, pour les utiliser, un service provisoire, créer des fourneaux, etc. En dix jours, il réalisait le prodige, et soixante tours de l'ancien système fonctionnaient le 12 juillet. La filature venait de sombrer, à l'heure même où les produits étaient médaillés à l'exposition de 1844. Elle sortit plus tard de ses ruines, elle fut reconstruite à nouveau, mais au prix de quels sacrifices !

« Rien n'est encore perdu, écrivait-il le 20 septembre. Mon courage n'est-il pas vivement excité par la seule pensée de mon fils, de cet enfant qui me rappellera toujours sa pauvre mère et notre union si douce, aujourd'hui brisée par la mort...

» Puisse la divine Providence me donner encore assez de force pour former le cœur et l'esprit de cet enfant ! Il est appelé à continuer la famille Robert, de Sainte-Tulle ; je dois le mettre dans la voie de la sagesse, qui seule lui assurera le bonheur dans quelque position où il puisse se trouver. Ma tâche sera alors remplie en ce monde, et, les yeux fixés sur le ciel, où habitent maintenant mon père, ma mère, ma femme, je pourrai m'écrier avec foi et espérance : *Nunc dimittis servum tuum, Domine.* »

Il a, cette année, une récolte de cocons excellente : 1 kilogramme pour 15 kilogrammes 50 grammes de feuilles, et cependant les éducations n'ont pas réussi en général. L'année 1845 est encore meilleure ; elle lui donne les plus beaux résultats qu'il ait jusqu'alors obtenus, et il s'occupe d'étendre ses locaux. La fabrique est reconstruite ; il travaille ardemment à la mettre en valeur, à utiliser les nouveaux bâtiments par l'installation d'un moulinage de soies, et, avant d'entreprendre une œuvre si nouvelle pour lui, il consacre bien des jours à visiter et à étudier en détail les établissements les plus remarquables d'Avignon,

de Cavailhon et de l'Isle. Il prend part, en 1846, au Congrès scientifique de Marseille ; il y insiste sur la nécessité de propager l'enseignement agricole ; il y est l'objet de manifestations flatteuses, et l'assemblée, l'associant au savant M. Guérin-Menneville, émet le vœu que ces deux hommes, si bien faits pour unir leurs observations, soient chargés par le Gouvernement d'étudier la muscardine, dont les ravages étaient de plus en plus menaçants. Il a obtenu sa concession de mines de lignite, à Manosque ; il veut encore, sur ce point, ouvrir une source d'industrie pour son pays, et il organise une distillerie des produits de ces mines, en attendant que des capitaux étrangers fournissent les moyens d'établir une exploitation complète.

Le spectacle de son foyer désert, les souvenirs d'un deuil toujours plus amèrement ressenti ne lui laissent pas goûter le plaisir que lui auraient procuré dans d'autres temps toutes ces entreprises. Il est seul avec son fils, et il trace encore une belle page qui est à citer :

« Cette image de la mort est sans cesse devant mes yeux, et je ne trouve de consolation que dans la parole de Dieu lui-même, qui nous promet de nous réunir dans un monde meilleur à ceux que nous avons tant aimés sur la terre. Toutes les sciences du monde ne peuvent nous offrir une force comparable à l'espérance sublime donnée par la religion ; l'adorable simplicité de cette religion est à la portée des moindres intelligences, et il n'est pas de position sociale à laquelle elle ne convienne.

» Souvent, mon intelligence rebelle a voulu chercher une explication de la destinée de l'homme et de la douleur dont il est si souvent accablé ici-bas. Mes recherches les plus laborieuses m'ont toujours ramené à la solution inscrite au frontispice de tous les catéchismes : « Dieu a » créé l'homme pour le connaître, l'aimer, le servir et, par » ce moyen, acquérir la vie éternelle. » Retranchez un seul mot de cette réponse si simple, et vous tombez dans toutes les absurdités possibles ; vous n'avez plus devant vous

que le néant et le génie du mal planant sur un monde de boue et de sang.

» Tournons donc avec confiance nos regards vers le ciel. Là-haut, j'ai un père, une mère, que je vénérâis et qui m'aimèrent de tout leur cœur. Ma chère femme est auprès d'eux, et elle unit ses prières aux leurs, pour obtenir l'allégement de mes peines, surtout une bonne mort, que je désire faire aussi saintement que possible. Ah ! j'entends une voix dans mon cœur qui me dit que je reverrai encore ces tendres parents ; ils protégèrent mes jeunes ans, ils développèrent mon intelligence, et, par eux, j'ai eu dans le monde une position honorable. Je reverrai aussi la douce et pieuse épouse que j'ai perdue... »

Nous retrouverons la même profession de foi, les mêmes accents du cœur, dans l'acte solennel du testament par lequel il terminera son existence toujours plus éprouvée. Pour le moment, suivons-le encore au milieu de ses travaux, dont le cadre s'étend à mesure que grandit le mal à combattre.

« Le vœu du Congrès scientifique de France, relatif aux études à faire sur la muscardine des vers à soie, a été entendu par le Gouvernement, écrit-il le 1^{er} janvier 1847. Des lettres de Paris m'annoncent que l'honorable M. Guérin-Menneville viendra cette année à la magnanerie de Sainte-Tulle. Cette mission va m'associer aux travaux d'un des entomologistes les plus connus de l'Europe et élève de Cuvier. Mon établissement va prendre un caractère public ; c'est la réalisation de mes vœux et la plus belle récompense que je puisse attendre. »

M. Guérin-Menneville vint, en effet, à Sainte-Tulle, au mois d'avril. La science et le bien public commencèrent entre ces deux hommes, distingués à divers titres, des rapports bientôt rendus très étroits par cette mutuelle sympathie qui fait vibrer à l'unisson les nobles âmes. Une vive amitié se forma entre eux ; elle ne fut brisée que par la mort. Ils étaient destinés à sortir presque en même

temps de la vie, après s'être en quelque sorte identifiés l'un à l'autre, sur le déclin de leur existence.

La muscardine, qui allait être l'objet de leurs communes observations pratiques, était demeurée un mystère de la nature, malgré les efforts déployés depuis longtemps pour en soulever le voile. Les anciens magnaniers, Dandolo lui-même, n'en avaient parlé que d'une manière superficielle et sans lui donner une attention sérieuse. Elle ne se produisait alors qu'à l'état sporadique, dans des cas isolés, comme les autres maladies des vers à soie. En 1806, Nysten avait été envoyé dans la Drôme par le Gouvernement, pour l'étudier de près. La question n'avait pas avancé d'un pas ; mais le fléau avait suivi une marche toujours croissante, à mesure que le nombre des éducations augmentait dans une localité donnée, et il ne s'était montré jamais plus menaçant, plus terrible, qu'au moment où les développements de l'industrie de la soie, la vente avantageuse de ses produits, les encouragements du Gouvernement venaient de transformer l'agriculture du Midi de la France, de pousser les capitaux et les travaux des propriétaires fonciers dans cette direction. La muscardine, en véritable parasite, semblait s'attacher à tous les progrès acquis pour les arrêter dans leurs développements. Elle éclatait surtout au milieu des centres où la production était le plus intense, et elle respectait d'autant plus, au contraire, certaines petites localités, que les éducations y étaient plus restreintes. Autrefois, celles-ci étaient rares et disséminées sur de vastes surfaces de pays ; depuis qu'elles s'étaient multipliées, à proximité les unes des autres, une sorte de peste s'était déclarée dans les grandes magnaneries, et les petites commençaient à n'être pas épargnées.

Quelles en étaient les origines, les causes de propagation ? Le docteur Bassi, de Lodi, en avait trouvé le germe dans un *cryptogame* : le *Botrytis Dassiana*. Mais les moyens chimiques proposés pour la détruire avaient tous

échoué. La magnanerie de Sainte-Tulle était située dans le pays le plus infecté de France; des expériences poursuivies depuis dix ans avaient démontré qu'aucun remède n'était efficace et que le seul palliatif à employer consistait dans l'enlèvement incessant des vers contaminés, avant leur efflorescence. Elle devient, dès 1847, une sorte de laboratoire ou de théâtre pour des essais de toute nature, pour des études microscopiques des plus exactes sur des lots de graines soumises à divers régimes et sur le mode de développement des spirales, pour des observations sur les effets de fumigations désinfectantes. Elle prit, dès lors, le nom de *Magnanerie expérimentale*.

CHARLES DE RIBBE.

(A suivre.)

POÈTES BAS-ALPINS D'ANTAN

Qu'est-ce qu'esprit? Raison assaisonnée.
Par ce mot seul la dispute est bornée.
Qui dit esprit, dit sel de la raison.
Donc sur deux points roule mon oraison :
Raison sans sel est fade nourriture ;
Sel sans raison n'est solide pâture.
De tous les deux se forme esprit parfait,
De l'un sans l'autre, un monstre contrefait.

CHARLES MEYNIER,
Notaire à Seyne.

En tête du registre de 1777-1783, conservé chez M. Reybaud, notaire à Seyne.

LE LIVRE DE RAISON D'UN AGRICULTEUR

EUGÈNE ROBERT, DE SAINTE-TULLE

1806-1873

(Suite et fin)

« Nous venons de nous dire adieu à Marseille, écrivait Eugène Robert, le 9 septembre 1847, M. Guérin-Menneville et moi. Le succès de nos premières observations est considérable. Elles ont déjà été traduites dans les journaux italiens. La Société d'agriculture de Turin nous a nommés membres libres; les quatre conseils généraux des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, du Var et des Basses-Alpes ont émis le vœu que le Gouvernement nous continuât une mesure commencée d'une manière si utile. M. Guérin-Menneville emporte à Paris de beaux dessins reproduisant tout ce que le microscope nous a fait voir. Cela formera une publication intéressante, avec le texte explicatif que nous avons rédigé, si le ministère de l'agriculture veut bien faire les frais de l'impression et de la gravure. »

Le travail des deux savants expérimentateurs fut effectivement publié. MM. Guérin Menneville et Eugène Robert firent paraître en une brochure leur rapport au ministère (1), et ils continuèrent pendant quinze ans leurs travaux, avec une persévérance et un succès qui furent d'un grand secours aux éducateurs pendant cette période. La dégénérescence des anciennes races du pays obligeait déjà les propriétaires à aller se pourvoir de graines plus

(1) *Etudes sur la Muscardine, maladie des vers à soie, faites à la Magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle (Basses-Alpes)*, par MM. T.-E. Guérin-Menneville et Eugène Robert; Marseille, 1848; une brochure in-8°, de 186 pages.

pures à l'étranger, en Italie surtout, pour chercher à les acclimater en France. Les deux savants observateurs entreprirent de travailler aussi à les régénérer.

« Le programme de notre magnanerie expérimentale, racontait plus tard Eugène Robert, s'agrandit ainsi successivement par les cours publics et gratuits qui y furent ouverts à chaque saison séricicole et qui furent fréquentés par un grand nombre d'élèves français et étrangers. A ces cours furent bientôt adjoints une sorte de clinique séricicole sur les maladies des vers à soie et un atelier de graines de vers à soie perfectionnées, où étaient mis en pratique les moyens les plus rationnels conseillés par une pratique que contrôlaient sévèrement les indications de la science. Ces résultats nous conduisirent, par une succession non interrompue de faits, à *la classification agricole et industrielle des races de vers à soie*, qui valurent à notre établissement le surnom, croyons-nous bien mérité, de *haras de vers à soie*.

» En approfondissant les questions qui découlaient de l'étude des races, nous arrivions peu à peu à en connaître les aptitudes spéciales, leurs applications aux diverses spécialités de l'industrie, en même temps que la convenance particulière des sols et des climats, déterminée par la nature des succès obtenus dans les principales localités (1). »

Tels furent ses travaux de quinze ans, depuis l'ouverture ou plutôt la transformation de sa ferme-école de sériciculture. Nous laissons de côté les détails techniques qui sont du domaine de la science; notre seul but est de faire connaître, dans l'intimité de sa belle nature, cet homme si excellent, si dévoué, si absolument désintéressé, et dont la vie devait être jusqu'au bout une succession de malheurs.

(1) Etat actuel de la sériciculture; *Journal d'agriculture pratique*, publié par M. Lécouteux, Paris, 1869, t. II, pp. 145 et suiv.

Avant de le montrer frappé dans la seule affection qui lui restât, achevons de noter ici le fatal et irréparable échec de tous ses efforts pour le salut de son œuvre.

L'oïdium a précédé le phylloxéra de nos vignobles. La muscardine, elle aussi, devait être le précurseur d'un nouveau fléau presque absolument destructeur.

« Nous en étions là de nos travaux, continue-t-il, lorsqu'apparut dans nos contrées la terrible épidémie de *la guttine*. Elle vint y jeter une perturbation profonde ; en effet, le terrain nous manquait sous les pieds.

» Ainsi que cela arrive toujours en pareil cas, les races les plus perfectionnées furent le plus rapidement atteintes et le plus vite détruites. Bientôt, le désordre dans les diverses races que nous élevions fut plus considérable que celui qui existait lorsqu'en 1847 nous avons commencé nos travaux. Ce désordre fut même si effrayant que nous nous serions estimés très heureux d'en rester là, c'est-à-dire de pouvoir conserver des races quelconques ; mais la mortalité des chambrées ne tarda pas à suivre l'affaiblissement et la détérioration des races. »

La magnanerie et la filature sombrèrent dans le naufrage. Tels devaient être les résultats de tant d'initiative, d'efforts, de sacrifices ; là devait aboutir une carrière commencée avec le feu sacré du bien, de l'amour du travail et de la science, de la passion pour les intérêts ruraux, pour la cause de l'agriculture et des classes agricoles. Eugène Robert arrivait au point culminant de la vie, et il se voyait condamné à être le spectateur impuissant d'un cataclysme qui engloutissait une partie de sa fortune.

La Révolution de 1848 l'avait surpris, comme la France entière, dans la paisible activité de son existence ; mais elle n'avait pas étonné son esprit si net, si perspicace, qui voyait de loin s'amonceler les ferments et les éléments de subversion sociale.

« J'arrive de Lyon, Aubenas, Alais et autres lieux de

fabrication de la soie, écrivait-il le 10 octobre ; le commerce est dans l'atonie ; jamais le prix des produits agricoles n'a été plus avili qu'il ne l'est en ce moment. Les cocons se sont vendus 1 fr. 50 c. le kilogramme. Les troubles, les élections d'avril et de mai, la grande incertitude où l'on est partout, ont été cause que les éducations de vers à soie ont été commencées quinze jours trop tard et qu'on ne leur a pas donné l'extension ordinaire.

« Le revenu net de mes terres n'a pas payé l'impôt. Dieu sait ce qui arrivera, si les malheurs de la France ne subissaient pas un temps d'arrêt. »

A la fin de cette année si pleine d'angoisses, il traduit l'immense découragement que l'instabilité de toutes choses en France inspire aux hommes dont la seule pensée, comme la sienne, est de fonder leur existence sur le travail et de servir le pays sans arrière-pensée d'ambition personnelle et égoïste.

« La difficulté toujours croissante des temps où nous vivons, dit-il, ne me permet plus de faire le moindre projet d'avenir. Il faut vivre au jour le jour, en confiant à la Providence non seulement nos fortunes, mais nos existences. Les hommes qui, comme moi, sont habitués à un labeur de dix à douze heures par jour n'ont pas cependant les terreurs de ceux qui vivent dans les loisirs et les jouissances que donne la fortune. Quel que soit l'ordre social au milieu duquel nous soyons obligés de vivre, jamais un travail supérieur ne me sera ordonné.

« J'ai traversé la crise avec courage, mais je suis menacé d'un malheur plus grand encore. Mon fils a été atteint de la petite vérole et il ne s'est pas complètement relevé de cette maladie. Je n'ose arrêter ma pensée sur les éventualités possibles, et je prie Dieu de toute mon âme qu'il détourne de moi ce calice d'amertume... »

La page suivante nous rend témoin de la scène déchirante à laquelle nous préparaients ces dernières lignes. Les pressentiments du pauvre père n'étaient que

trop fondés. Tous les détails de la terrible maladie de poitrine sont notés avec une douleur qui cherche sa consolation dans ce qui la rend inconsolable.

« 10 juillet 1849. — Mon fils n'est plus..... Le dimanche de l'Octave de la Fête-Dieu, paré de ses habits de fête, il vit encore passer la procession devant la maison : ce fut sa dernière sortie. Quelques jours après, on ne put plus le descendre de sa chambre. Dans les derniers jours de sa vie, nous le transportions encore dans l'antichambre. La maladie devenait de plus en plus menaçante. Il eut une agonie de quinze jours ; le 10 juillet, au matin, il a rendu son dernier soupir dans la grande chambre où je suis né, celle que j'ai constamment habitée avec sa bonne mère pendant les quatorze années de notre union, celle où moi aussi je voudrais mourir.

» Mais, hélas ! qui me fermera les yeux ? Dieu seul le sait.

» Mon Dieu ! que votre volonté soit faite sur la terre comme aux cieux ! »

Eugène Robert ne pouvait mieux se comparer qu'à Job, et il mesurait tout le fond de l'abîme où cette catastrophe dernière venait de le jeter.

« Je n'ai plus d'intérieur de maison, écrivait-il à la fin de 1849 ; j'avance en âge et je vais être dans une solitude accablante. Une nouvelle révolution a mis la perturbation partout. Un de mes amis de Marseille me disait que la carrière d'une grande partie des hommes de notre génération a été brisée ; c'est vrai. La génération suivante sera peut-être plus heureuse ; mais je viens de perdre toutes mes espérances....

» Quelles garanties, aujourd'hui, pour le travail ! Pour combien de temps nous est-il assuré ? Et sur quelles ressources compter dans la désorganisation sociale où nous vivons ?

» Je fais tous mes efforts pour me résigner aux décrets de la divine Providence. Si du moins, au milieu de tant de malheurs publics, il m'était resté quelques douces

jouissances de la vie intime ! Mais cette dernière consolation m'est enlevée. »

Il ne se releva jamais d'un tel coup ; il garda au cœur, jusqu'au dernier jour de sa vie, une blessure douloureuse et saignante ; il ne travailla plus que pour occuper son esprit et pour servir son pays, mais rien que par devoir et sans idée d'avenir pour lui-même. Sa race était condamnée à s'éteindre ; il avait perdu l'héritier de son nom et de son œuvre.

« J'avais donné pour but à ma destinée le programme suivant : *progrès de l'agriculture et de l'industrie dans mes Alpes, dans le pays qui m'a vu naître ; améliorations morales et matérielles des conditions de l'existence, au sein d'un des plus pauvres départements de la France.* Le 10 juillet 1849 est venu tout briser..... Je suis resté anéanti sous les décrets de la divine Providence... Mais Dieu ne veut pas de suicide moral ; la destinée humaine a un but, et, tant que la Providence nous laisse sur cette terre, il est évident qu'il nous reste une fonction utile à remplir.

» A l'œuvre donc, encore une fois... Puisse Dieu bénir enfin mes efforts, j'ose dire si désintéressés ! Puisse-t-il récompenser l'intention qui a toujours dirigé mes actes !

» Espérance en Dieu, confiance en son secours, voilà la partie de mon ancien programme dont j'ai besoin plus que jamais pour fournir jusqu'au bout ma carrière. »

Il marque à la date du 23 février 1850 une mort qui lui est bien sensible, celle de son oncle, le docteur Louis-Marie Robert, homme d'un mérite très distingué, d'un esprit très original et d'une science quelquefois un peu aventureuse, membre de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe, qui avait eu, dans le cours de sa vie, de hautes relations avec les personnages célèbres du temps : Napoléon I^{er}, le roi d'Espagne Charles IV, la princesse Borghèse, les familles Clary et Bernadotte, et parmi les ouvrages duquel nous citerons une *Histoire de*

la commune de Sainte-Tulle, témoignage de ses affections pour son pays natal. « Je perds en lui le dernier contemporain de mon vénérable père », écrit son neveu, qui se sent de plus en plus seul sur la terre (1).

Le 17 mars, Eugène Robert apprend qu'il vient d'être nommé représentant des Basses-Alpes au conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, qui se trouve réorganisé et dont les sessions doivent s'ouvrir le 6 avril, au palais du Luxembourg. Il part pour Paris, et, après y avoir séjourné deux mois, il note, à son retour, les travaux auxquels il a pris part :

« J'ai fait partie de la commission de l'industrie des soies, et j'ai été son rapporteur dans la question si importante des tarifs à la sortie des soies pour l'importation. J'ai été chargé spécialement de la défense des intérêts de la fabrication lyonnaise. J'ai vu de près bien des personnages célèbres, je ne les ai trouvés ni si grands, ni si petits que les passions de parti nous les montrent de loin. L'exagération en bien et en mal est la chose la plus naturelle à l'homme. »

Ici se termine le Livre de raison, sur lequel s'est concentrée et auquel doit se limiter notre étude de biographie tout intime. Un dernier événement y est marqué : celui de son second mariage.

Tant de douleurs et de malheurs lui avaient rendu la vie très dure à supporter. Il était absolument seul ; il en souffrait d'une manière cruelle.

« La solitude pesait sur mon âme, naturellement si expansive. J'avais besoin d'un secours moral pour vivre dans le monde. L'œuvre que j'avais entreprise, pour assurer à mon fils une position en harmonie avec celle que nos ancêtres ont occupée de tout temps dans notre pays, cette œuvre doit se poursuivre, afin de faire quelque

(1) Un de ses ancêtres, Jacques Robert, avait été aussi médecin, et son nom figure avec honneur dans les *Annales de la peste de Marseille, en 1720*.

bien à ce pays et laisser ainsi quelque trace de mon passage ici-bas. »

Il trouva une femme de tête et de cœur qui comprit cette mission d'ange consolateur. Il vécut avec elle, en pleine harmonie de goûts et dans une véritable association de travail, jusqu'au jour où la Providence la lui enleva elle aussi, après de longues souffrances. Aucune épreuve ne devait lui être épargnée.

En 1855, il exposait dans une vitrine du palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées, les produits de sa magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle, les éléments de la classification de la soie et tous les matériaux de son histoire. Il était nommé membre du grand jury de l'Exposition universelle. Il voyait les résultats de ses observations persévérantes signalés avec des éloges tout particuliers par les hommes les plus compétents de l'Europe, par les journaux et les revues les plus autorisés. L'année suivante, il publiait, en collaboration avec M. Guérin-Menneville, un *Guide de l'éleveur de vers à soie*, et il y résumait, sous une forme populaire, le cours de sériciculture pratique fait par lui depuis de nombreuses années, gratuitement, dans son établissement de prédilection. Il avait travaillé aussi avec M. Arlés-Dufour au rapport général sur l'état de l'industrie des soies et soieries en Europe, depuis l'Exposition de Londres. Mais rien de tout cela ne figure plus dans son journal domestique, qui s'est clos avec ses espérances de famille. Du reste, le jour est proche où l'invasion de la gattine va mettre fin à sa vie séricicole.

Plus tard, en 1866, il est encore membre du jury de l'Exposition. Alors, il n'est plus question pratiquement de la soie pour lui : il a tourné son activité dans une autre direction. On n'a pas oublié et il faut rappeler ici la campagne qu'il fit pour l'établissement de la ligne des Alpes, celle à laquelle il se livra en 1862 et 1863 pour le prolongement de cette ligne jusqu'à Marseille et pour son

complément jusqu'à Grenoble. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre dans ces circonstances gardent toujours présentes l'image, la physionomie d'Eugène Robert ; il était le type même de l'action en chair et en os ; il ne reculait devant aucune fatigue ; il ne savait pas ce qu'est un obstacle. Il étonnait tous ceux qui l'approchaient par son intrépidité ; il se multipliait ; il marchait à la conquête du chemin de fer, objet de ses efforts, comme celui qui fit pour la première fois l'ascension du Mont-Blanc. C'est que les Alpes, jusqu'alors déshéritées et privées de voies rapides de communication, avaient mis en lui leur dernier espoir ; c'est que l'exploitation d'importantes mines de lignite dépendait des moyens de transport à créer ; c'est qu'il y avait aussi des projets d'endiguement de la Durance, attachés à l'établissement de cette ligne ferrée, ou du moins qu'Eugène Robert eût voulu y rattacher, projets dont il s'occupa plus d'une fois, mais sans succès, et auxquels il essayait encore de faire reprendre vie, à la veille de sa mort.

Nous venons de parler de l'endiguement de la Durance, comme d'une des préoccupations d'Eugène Robert, et nous ne pouvons qu'indiquer tout ce que son esprit si fécond avait conçu à ce sujet. Déjà, en 1842, il avait voulu tenter un essai sur une petite échelle, dans les communes de Sainte-Tulle, de Corbières, de Beaumont et de Vinon. Il avait associé à sa pensée quelques amis, rédigé un projet de traité à faire souscrire par les intéressés ; mais ses efforts n'avaient pu aboutir, et son entreprise avait sombré au milieu des oppositions soulevées contre elle.

« L'opinion a été égarée, écrivait-il alors, dans son journal domestique ; une fois de plus, on a conspiré contre le bien public, en flattant les passions du peuple. Nous avons inutilement voulu forcer les opposants à se mettre en notre lieu et place pour exécuter notre œuvre. Il restera du moins prouvé que la famille Robert a continué, dans ce siècle-ci, comme dans le précédent, à

marcher à la tête de la civilisation de ce pays et que ses membres, aujourd'hui, comme dans des temps plus reculés, ont mérité le titre de bienfaiteurs des populations alpêtres. »

Il est impossible de n'être pas touché en lisant des témoignages si réitérés du même sentiment de bien public. Nous le fûmes vivement et au plus haut degré nous-même, en juin 1873, lorsque nous trouvâmes, à Paris, Eugène Robert, déjà sérieusement malade, déployer et dépenser tout ce qui lui restait de vie pour reprendre cette importante affaire, qu'il espérait mener cette fois à bonne fin. Il en avait dressé le plan, avec la collaboration d'un de ses meilleurs et plus fidèles amis, ingénieur distingué et savant éminent ; il avait intéressé à son succès plusieurs communes, obtenu, chose plus difficile encore, le concours d'un grand nombre de propriétaires riverains. Des capitalistes étaient même gagnés à la cause de l'endiguement. Il ne s'agissait de rien moins que de conquérir à la culture d'immenses étendues de terrains ou de graviers stériles, d'assainir de vastes surfaces que les eaux stagnantes rendaient insalubres, en occasionnant, chaque année, des fièvres intermittentes qui se répandaient au loin. Il y avait aussi à protéger de cent à cent cinquante mille hectares de terres riches menacées d'être détruites ou submergées par les crues torrentielles de la Durance.

L'œuvre à peine éclosée allait périr bientôt avec son auteur. Rentré à Sainte-Tulle, Eugène Robert se sentait défaillir, à l'heure même où il semblait devoir recommencer une nouvelle existence. Ses forces physiques trahirent le suprême effort d'énergie morale. Depuis longtemps, elles baissaient à vue d'œil, des infirmités précoces s'étant attaquées à ce tempérament de fer. A la fin d'octobre, le ressort se brisa chez lui tout à coup, et en quelques jours cet homme, qui n'avait jamais connu le repos, se trouva abattu et frappé à mort dans la chambre où ses ancêtres avaient successivement rendu leur âme

à Dieu, dans le lieu même où il avait vu naître et mourir son fils, au sein de cette maison paternelle autrefois si pleine d'espérances et maintenant si tristement déserte.

La religion avait été, dans le cours de sa vie, l'inspiration de son âme ; elle ne manqua pas à ses derniers moments, et les tendres soins d'un parent dévoué le consolèrent aussi dans ce grand passage du temps à l'éternité.

Son Livre de raison nous l'a révélé comme père de famille et bon citoyen. Son testament va nous le montrer tout entier dans la profession si cruelle de ses sentiments chrétiens ; nous l'avons vu à l'œuvre, nous l'avons entendu aux diverses étapes de sa laborieuse carrière ; il nous faut lui donner une dernière fois la parole, au moment où il la termine.

Par ce testament, il ne se bornait pas à instituer un héritier choisi parmi ses plus proches parents ; il laissait à la commune de Sainte-Tulle des témoignages d'affection. Il y fondait une bibliothèque populaire et scolaire ; il léguait une somme pour l'établissement d'un nouveau cimetière, et il voulait que ses dépouilles mortelles y reposassent près de celles de tous les siens. Ses serviteurs avaient aussi une part importante dans ses libéralités ; les pauvres de la paroisse n'étaient pas oubliés non plus. Enfin des fondations étaient faites pour lui et les divers membres de sa famille. Puis il ajoutait :

« Ma vie n'a point été heureuse ; la mort m'a enlevé successivement toutes les personnes les plus chères à mon cœur, et cela à un âge où je pouvais espérer pour eux de longs jours.

» Je n'ai pas été beaucoup plus heureux dans mes efforts pour le progrès et l'amélioration du pays qui m'a vu naître. Peu de ces progrès pourront être réalisés avant ma mort. Les choses ne vont pas si vite en ce monde ; il n'y a que la vie de l'homme qui marche vite ! Je dois toutefois me tenir pour satisfait, s'il m'est donné, comme autrefois à Moïse, de contempler, du haut de la montagne de mes

espérances, la terre promise où il ne me sera peut-être pas possible d'entrer. Cette terre promise pour mon pays c'était : l'établissement du chemin de fer des Alpes françaises par la vallée de la Durance ; — l'endiguement de cette rivière de la Durance qui n'a fait que du mal jusqu'ici et qui peut donner à la France, en excellentes terres arables, l'étendue et la valeur d'un département de plus, pacifique compensation de ceux qu'elle a, hélas ! perdus ; — enfin, le développement des canaux d'irrigation, pouvant donner à nos terres la fertilité et l'amélioration morale et intellectuelle du pays..... L'endiguement de la Durance pourra, à lui seul, fournir à la commune de Sainte-Tulle, que j'ai l'honneur d'administrer en ce moment, un revenu suffisant pour améliorer tous ses services et notamment celui de ses écoles, qui a toujours été pour moi le service de prédilection.

» Puissent les tribulations que j'ai endurées être acceptées comme une expiation de mes nombreuses fautes pour celui qui jugera en dernier ressort les actes des hommes..... !

» Mon esprit, inquiet à la vue des nombreuses misères d'ici-bas, s'est souvent demandé pourquoi l'homme avait été mis sur la terre, J'ai cherché en vain dans les livres de la science et de la philosophie une réponse à cette question, qui a agité bien des esprits depuis le commencement du monde. Je dois déclarer ici, en toute humilité, que je n'ai trouvé qu'une seule réponse acceptable pour la raison : c'est celle que le catéchisme enseigne à tous dès l'âge le plus tendre et à laquelle il faut toujours recourir, — L'homme a été créé et mis au monde, pour connaître Dieu, pour l'aimer, le servir et, par ce moyen, acquérir la vie éternelle. Servir Dieu, en effet, c'est accomplir les devoirs providentiels, ce qui est le but évident de l'existence humaine, dans la création universelle des êtres.

» Il ne me reste plus, en finissant ces lignes, qu'à recommander mon âme à Dieu et à déclarer que je veux mourir

dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, où je suis né et dans laquelle j'ai été élevé par des parents dont la piété était exemplaire. Le souvenir de leurs bons exemples m'accompagnera jusqu'au tombeau. »

Ce testament est du 24 février 1872. Eugène Robert marquait qu'il avait choisi pour l'écrire le 66^e anniversaire de sa naissance.

Nous avons beaucoup connu et beaucoup aimé l'homme de cœur dont nous venons de retracer en quelques traits la vie. Nous avons le désir de ne pas laisser périr sa mémoire, et notre vœu est maintenant accompli. Heureux, plus heureux eût-il été, comme il le dit lui-même, si, dès le début de sa carrière, il eût pu avoir la notion de ce que la pratique lui avait appris sur son déclin ! Il n'eût pas tenté, — ce qui n'était pas son fait, — une œuvre industrielle ; il eût travaillé plus paisiblement, et non moins fructueusement, à la cause de ses chères populations alpestres en servant mieux, d'autres progrès plus urgents, plus nécessaires à la rénovation de son pays et de la patrie française, ceux qui ont pour objet la restauration des forces morales d'une nation travaillée par l'esprit dissolvant du matérialisme et par les erreurs révolutionnaires.

Eugène Robert mourut accablé par tant de malheurs domestiques. Il aurait eu une autre destinée s'il avait eu, pour l'aider, des traditions établies, s'il avait trouvé un terrain solide et stable pour fonder quelque chose. Mais la génération à laquelle il appartenait n'avait pas appris encore tout ce qu'un peuple perd en ne tenant nul compte de l'expérience et en faisant d'un propos non défini une sorte de fétiche auquel tout est sacrifié. Il a été un des meilleurs, un des plus vaillants de cette génération ; il en avait la vitalité ; il n'en partageait pas bien les idées fausses, mais il en subit quelques désillusions. Son nom mérite d'être honoré aux yeux du pays, comme un de ceux qui signifient : Honneur et Patriotisme.

CHARLES DE RIBBE.